

## Derniers chiffres de la population vosgienne publiés par l'INSEE

### NOTE

Ce document se propose de revenir sur les principales évolutions de population enregistrées dans le département des Vosges suite à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, des nouvelles populations légales millésimées 2019<sup>1</sup>.

Il est basé sur les données de population municipale<sup>2</sup>.



### Points essentiels

- **364 499** : c'est la population officielle des Vosges au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Les Vosges sont l'un des 32 départements de France métropolitaine qui connaissent une baisse démographique depuis 2013
- **7** vosgiens sur **10** vivent en milieu rural
- Le département **perd 1 788 habitants chaque année**
- Seulement **2** cantons sur les **17** du département ont gagné des habitants depuis 2013. Le canton de **Golbey** est le **canton le plus peuplé** du département avec **25 472 habitants**. Celui de **Mirecourt** est le **moins peuplé (17 109 habitants)**
- **Aucun EPCI** n'a vu sa population progresser. La **CA d'Epinal** est la structure intercommunale à fiscalité propre la plus peuplée (**111 025 habitants**). La **CC Les Vosges côté Sud-Ouest** est la moins peuplée (**11 923 habitants**)

<sup>1</sup> Depuis 2008, les populations légales sont actualisées chaque année. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les populations légales étaient dites millésimées 2006 car correspondant à la population des territoires au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les populations légales correspondent à la population au 1<sup>er</sup> janvier 2007, et ainsi de suite. Celles du 1<sup>er</sup> janvier 2022 correspondent donc à la population au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

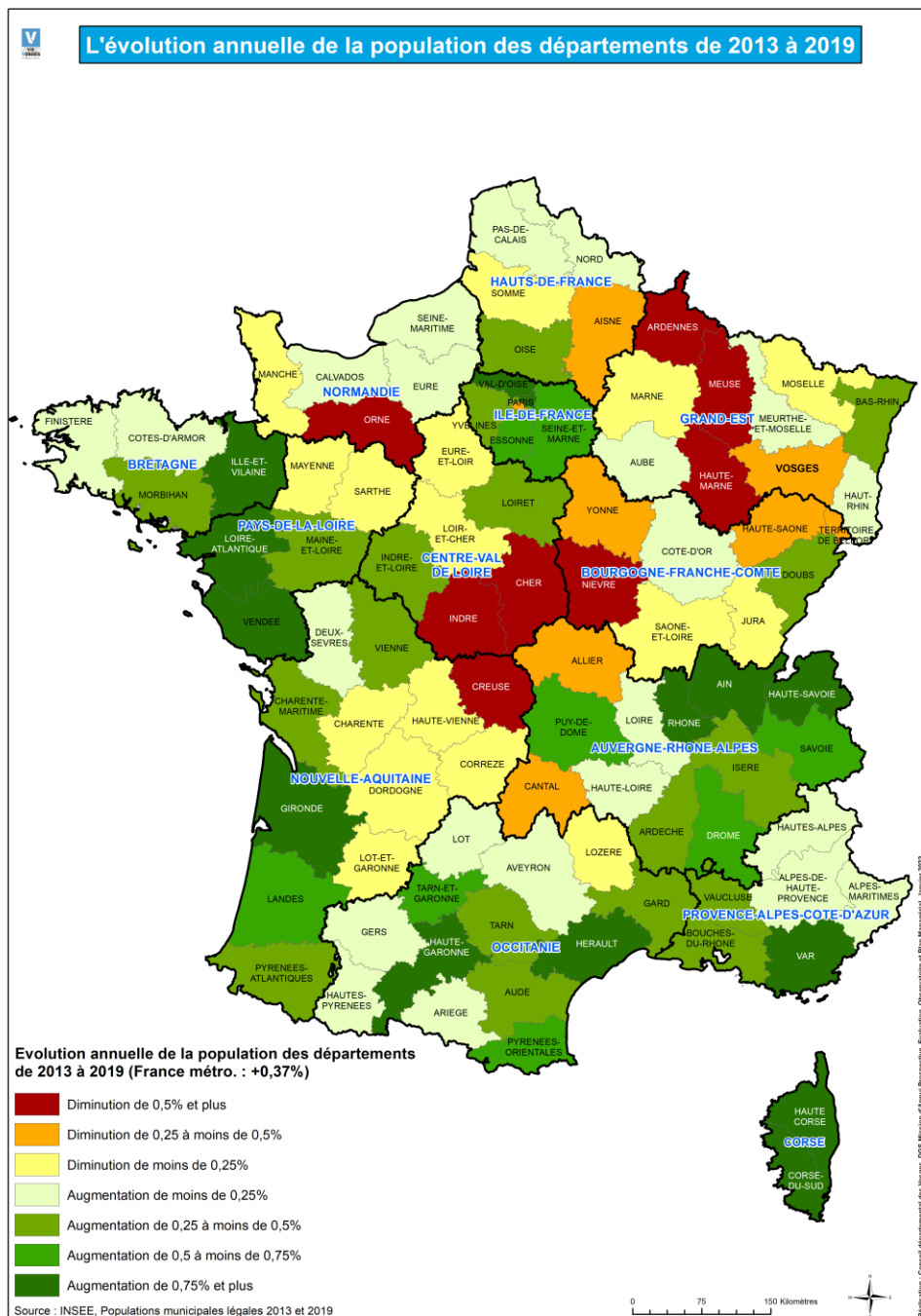
<sup>2</sup> Voir note méthodologique à la fin du document.

## Au niveau national : la croissance démographique demeure soutenue mais se ralentit

La population française a augmenté de 2,2% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La France, second pays le plus peuplé de l'Union Européenne, compte désormais **68 229 198 habitants**, dont 66 314 842 habitants en métropole. En 6 ans, la population s'est accrue de 1 423 647 habitants<sup>3</sup>, soit 237 275 habitants de plus chaque année, l'équivalent de la population du département de la Haute-Saône. Avec 194 604 naissances de plus que les décès chaque année, l'excédent naturel est le principal moteur de la croissance démographique française. L'excédent migratoire apparent est de 42 670 personnes par an. Toutefois, si la croissance démographique reste soutenue, elle se ralentit un peu. Entre 2008 et 2013, le rythme de croissance annuel était de 0,50%, il n'est plus que de 0,36% depuis 2013. Le dynamisme démographique est plus important en métropole (+0,37%/an) qu'en outre-mer (+0,22%/an).

Cette **croissance démographique masque des disparités de plus en plus importantes**. Désormais 32 des 96 départements de métropole voient leur population diminuer (entre 2008 et 2013, seuls 16 départements ont perdu de la population). Les diminutions concernent essentiellement des départements du centre et du nord-est de la France, le long d'une diagonale Agen-Metz, ainsi qu'une partie des départements de l'ouest du bassin parisien. Elles sont les plus marquées dans les départements de la Nièvre et de la Haute-Marne (-0,8%/an), de la Meuse (-0,7%/an), de l'Indre, des Ardennes et de la Creuse (-0,6%/an). 4 autres départements (Orne, Cher, Paris, Vosges) perdent environ 0,5%/an. A l'opposé, les départements dynamiques sont ceux des franges littorales et de l'arc alpin. Un quatuor composé de la Gironde, la Haute-Garonne, l'Hérault et la Loire-Atlantique se détache (+1,3%/an).

23 départements métropolitains comptent plus d'un million d'habitants (20 en 1999). Les 5 départements les plus peuplés sont le Nord (2,61 millions d'habitants), Paris (2,17 millions), les Bouches-du-Rhône (2,04 millions), le Rhône (1,88 million) et la Seine-Saint-Denis (1,64 million). A l'opposé, 13 départements ont moins de 200 000 habitants. La Lozère, avec ses 76 604 habitants est le moins peuplé. Ainsi, le département est 34 fois moins peuplé que le Nord. Les 5 départements les plus peuplés concentrent la même population que les 40 départements les moins peuplés (10,34 millions de personnes).



<sup>3</sup> 1 398 903 habitants de plus en métropole et 24 744 habitants de plus dans les départements d'Outre-Mer (hors Mayotte).

## Au niveau régional : Grand-Est, une faible augmentation de population portée par les départements alsaciens

Avec ses **5 556 219 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)**, la région Grand-Est est la **6<sup>ème</sup> plus peuplée** des 13 régions de France métropolitaine, mais ce n'est que la 8<sup>ème</sup> par la densité de population avec 96,7 habitants/km<sup>2</sup> (119,7 en France métropolitaine). L'ancienne région Lorraine rassemble 41,9% des habitants de la région, l'Alsace 34,3% et la Champagne-Ardenne 23,8%.

Démographiquement, la région est peu dynamique. La croissance y est très faible, seulement 0,01% par an. Entre 2013 et 2019, la région Grand Est n'a gagné que 3 831 habitants, avec des différences entre ses territoires. L'ancienne région Alsace est la seule à connaître un accroissement de sa population (+0,35%/an, 38 960 habitants supplémentaires sur la période), tandis que la Lorraine (-0,12%/an, 16 312 habitants de moins) et surtout la Champagne-Ardenne (-0,23%/an, 18 817 habitants de moins) voient leur population diminuer. Pour ces deux anciennes régions, c'est une nette dégradation puisqu'entre 2008 et 2013, leur population était restée stable. En France métropolitaine, seules deux régions perdent des habitants : la Normandie (-0,02%/an) et Bourgogne-Franche-Comté (-0,08%/an).

### Evolution de la population des départements de la région Grand-Est

Département	Nombre d'habitants en 2008	Nombre d'habitants en 2013	Evolution annuelle de 2008 à 2013	Nombre d'habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Evolution annuelle de 2013 à 2019
Ardennes (08)	284 197	280 907	↓ -0,23 %	270 582	↓ -0,61 %
Aube (10)	301 327	306 581	↑ +0,35 %	310 242	↑ +0,20 %
Marne (51)	566 010	569 999	↑ +0,14 %	566 855	↓ -0,09 %
Haute-Marne (52)	186 470	181 521	↓ -0,53 %	172 512	↓ -0,83 %
Meurthe-et-Moselle (54)	729 768	731 004	↑ +0,03 %	733 760	↑ +0,06 %
Meuse (55)	194 218	192 094	↓ -0,22 %	184 083	↓ -0,70 %
Moselle (57)	1 042 230	1 046 873	↑ +0,09 %	1 046 543	↓ -0,01 %
Bas-Rhin (67)	1 091 015	1 109 460	↑ +0,34 %	1 140 057	↑ +0,46 %
Haut-Rhin (68)	746 072	758 723	↑ +0,34 %	767 086	↑ +0,18 %
Vosges (88)	380 145	375 226	↓ -0,26 %	364 499	↓ -0,48 %
<b>Grand-Est</b>	<b>5 521 452</b>	<b>5 552 388</b>	<b>↑ +0,11 %</b>	<b>5 556 219</b>	<b>↑ +0,01 %</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>62 134 866</b>	<b>63 697 865</b>	<b>↑ +0,50 %</b>	<b>66 314 842</b>	<b>↑ +0,37 %</b>

Du fait de cette évolution démographique, le recul des départements dans la hiérarchie nationale est marqué. La Moselle, 11<sup>ème</sup> département français en 1962, n'est plus qu'en 23<sup>ème</sup> position, le Bas-Rhin a reculé du 13<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> rang et le Haut-Rhin du 24<sup>ème</sup> au 28<sup>ème</sup>. La Meurthe-et-Moselle est passée du 17<sup>ème</sup> au 32<sup>ème</sup>, **les Vosges du 48<sup>ème</sup> au 63<sup>ème</sup>**. Avec moins de 200 000 habitants, les départements de la Haute-Marne et de la Meuse sont les 9<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> départements les moins peuplés de métropole. Un constat s'impose : **les départements de la région n'arrivent plus à conserver leurs habitants**. Ainsi, au cours des 6 dernières années, 42 000 personnes ont quitté la région sans y être remplacées. Seuls les départements de l'Aube et du Bas-Rhin conservent un solde migratoire excédentaire.

**Le poids des Vosges dans la région se réduit.** Certes, le département demeure le 6<sup>ème</sup> plus peuplé sur les 10 que compte la région mais il ne représente que 6,6% de la population, contre 7,1% en 1999. Comme au niveau national, les départements les plus peuplés, les plus urbains et bénéficiant de l'effet d'entraînement d'une grande agglomération continuent à voir croître (modestement) leur population alors qu'elle diminue dans les départements les plus ruraux.

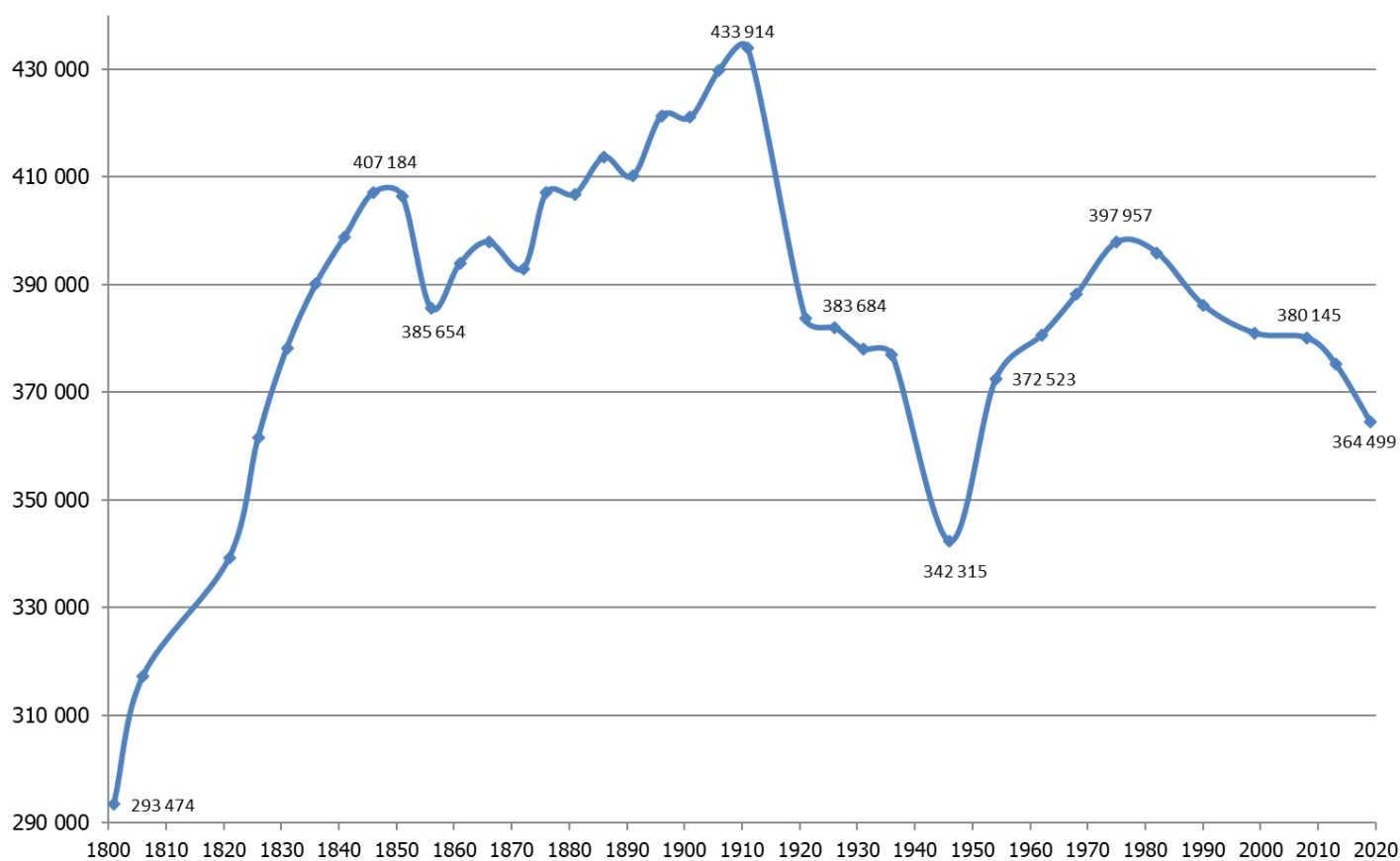
Parmi les 68 villes de plus de 10 000 habitants dans la région, seules 2 sont vosgiennes : Epinal (13<sup>ème</sup> rang régional) et Saint-Dié-des-Vosges (23<sup>ème</sup>). **5 villes dépassent 100 000 habitants** : Strasbourg (la capitale régionale, 8<sup>ème</sup> ville de France, 287 228 habitants), Reims (181 194), Metz (118 489), Mulhouse (108 312) et Nancy (105 058).

## Au niveau des Vosges : la diminution de population se poursuit

Depuis son maximum démographique récent à près de 400 000 habitants en 1975 (397 957 habitants), le département des Vosges a perdu 33 458 habitants passant désormais durablement en dessous de la barre symbolique des 365 000 habitants. Après une phase de relative stabilisation au début du siècle, la baisse de la population s'est à nouveau amplifiée depuis 2010, sous l'effet des conséquences d'une crise économique mondiale qui a durement touché l'économie du département, et au vieillissement de la population vosgienne.

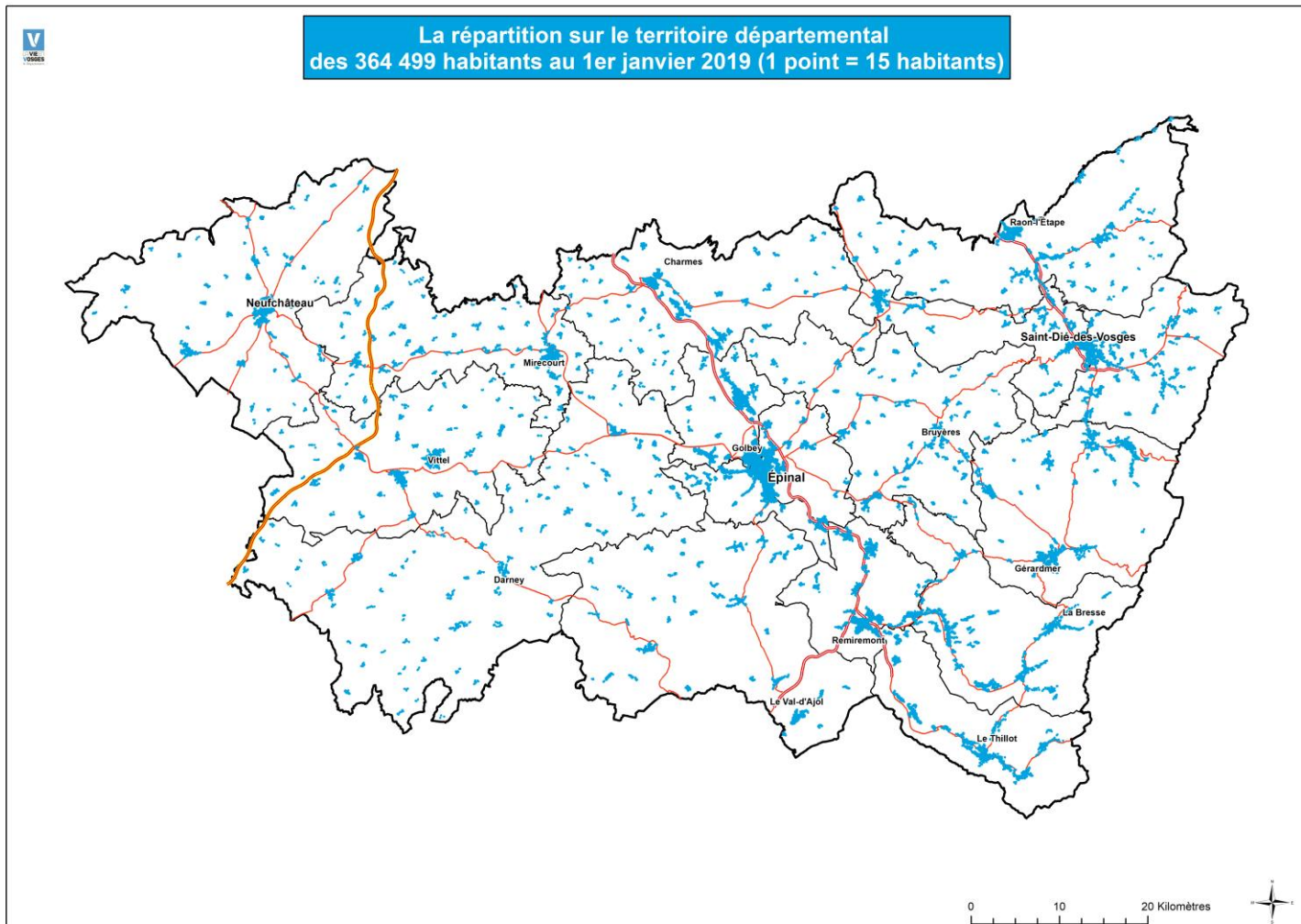
Les **Vosges comptaient 364 499 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 10 727 habitants de moins qu'en 2013 (-2,9%)**. Chaque année, le département perd 1 788 habitants, l'équivalent de la population de communes comme Les Forges ou Fresse-sur-Moselle.

### Evolution de la population du département des Vosges depuis 1801



Il est à noter que depuis 2016, le rythme de diminution de population s'est réduit. Alors que les Vosges ont perdu environ 2 400 personnes en 2015, ce ne sont plus que 2 000 personnes de moins en 2016 puis 1 500 de moins en 2017 et en 2018. C'est probablement un des effets de l'amélioration de la situation économique dans le département qui conduit moins de personnes à quitter les Vosges.

La **densité de population dans le département est faible : 62,1 habitants/km<sup>2</sup>**. Cette moyenne masque toutefois d'importantes disparités dans la répartition du peuplement. A titre de comparaison, la densité de population est de 96,7 habitants/km<sup>2</sup> dans la région Grand Est (98,9 habitants/km<sup>2</sup> dans le territoire de l'ancienne région Lorraine) et de 119,7 habitants/km<sup>2</sup> en France métropolitaine. Comme pour la population, les Vosges se positionnent au 6<sup>ème</sup> rang régional pour la densité de population.



## Les spécificités démographiques des Vosges

Dans un contexte régional de démographie atone, le département des Vosges possède ses propres spécificités. La démographie d'un territoire varie sous l'effet de deux paramètres : le solde naturel et le solde migratoire. Les problèmes démographiques du département sont, essentiellement concentrés sur la tranche d'âge des 15-29 ans. En raison du nombre limité de formations post-bac et d'emplois qualifiés, ceux-ci s'installent dans d'autres départements et y commencent leur vie familiale avant, éventuellement, d'y revenir à l'âge de la retraite.

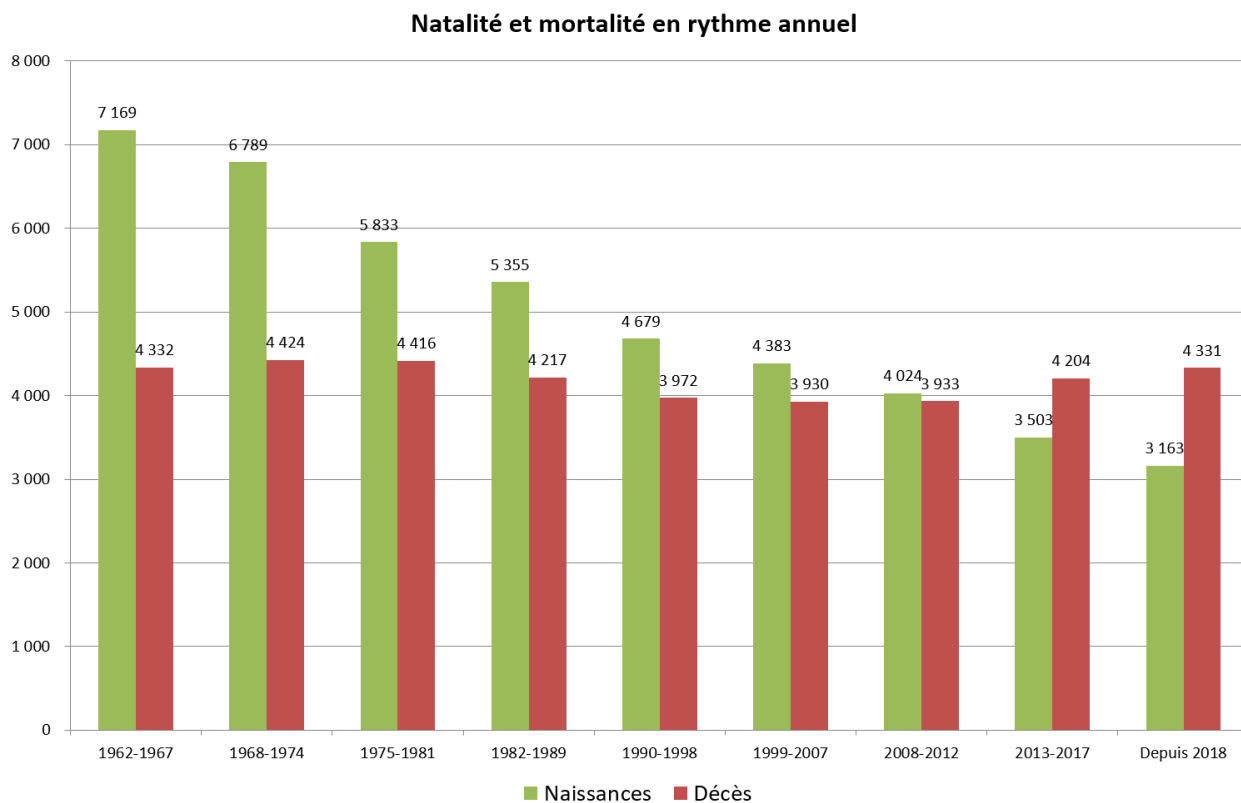


### Un solde naturel devenu déficitaire.

Sous l'effet du vieillissement de la population et du déficit de jeunes adultes vivant dans le département, le **solde naturel se dégrade**. Le nombre de naissances s'est fortement réduit. D'une part, en raison de la diminution du nombre de jeunes adultes dans le département (en 6 ans, le nombre de jeunes femmes de 20 à 35 ans vivant dans les Vosges a diminué de 12%, 3 400 jeunes femmes de moins). Et d'autre part, en raison de la diminution du nombre d'enfants par femme (1,97 enfant par femme en 2013 dans le département, contre 1,80 en 2019).

Alors que le nombre de naissances a toujours été supérieur à celui des décès, depuis 2011 la situation s'est inversée. Depuis, le nombre de naissances continue à baisser et reste bien inférieur à celui des décès. Lors de la dernière période intercensitaire (entre 2013 et 2019), il y a eu, **en moyenne, 780 décès de plus que les naissances chaque année.**

La baisse de population entre 2013 et 2019 est donc due à près de 45% au déficit naturel (43,4%).



**Un solde migratoire qui reste déficitaire mais qui s'améliore légèrement.**

**55% de la diminution de population au cours des 6 dernières années est le fait du déficit migratoire.** Structurellement déficitaires, les échanges migratoires fluctuent au gré de la situation économique du département. Ainsi, au plus fort de la crise économique des années 2010, plus de 1 500 personnes quittaient le département sans y être remplacées. Aujourd'hui, avec l'amélioration de la situation économique et un regain d'attractivité du département, le **déficit migratoire n'est plus que de 500 personnes par an.**

Comme dans beaucoup de départements ruraux, **l'émigration se concentre autour de la tranche d'âge des 15-29 ans. Chaque année, il y a près de 4 200 départs de jeunes vosgiens de cette tranche d'âge pour seulement 2 850 arrivées** (solde déficitaire de 1 350 personnes chez les 15-29 ans). A contrario, le département conserve son attractivité pour les 50 ans et plus. Sur cette tranche d'âge, l'excédent migratoire est de plus de 350 personnes (1 450 installations pour 1 100 départs). **Ces arrivées contribuent à alimenter le vieillissement** de la population.

### Solde naturel et solde migratoire en rythme annuel (nombre de personnes)



### Une population qui va continuer à diminuer.

Dans les années à venir, la population du département devrait continuer à décroître.

Le **solde migratoire du département est structurellement déficitaire**. Le manque de filières de formation post-bac et un déficit d'attractivité conduisent à ce que le solde migratoire demeure largement déficitaire dans la classe d'âge des 15-24 ans (déficit d'environ 1 500 personnes par an). Avant l'émergence début 2020 de la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19, les indicateurs économiques s'amélioraient dans le département (augmentation du nombre d'emplois, diminution du taux de chômage...) permettant de réduire le déficit migratoire chez les classes d'âges d'actifs. Ainsi, en 2018 et 2019, le déficit migratoire n'était plus que d'environ 500 personnes contre 1 000 en 2017 et plus de 1 300 personnes chaque année entre 2010 et 2016. Le déficit migratoire retrouve donc un niveau comparable à celui observé avant la crise économique qui a éclaté en 2008.

Si le déficit migratoire se réduit, il n'en est pas de même du **déficit naturel. Il est de plus en plus important en raison du vieillissement de la population et de la diminution de la fécondité des femmes**. En 2019, il n'y a eu que 3 120 naissances dans le département<sup>4</sup> pour 4 300 décès, soit un solde naturel déficitaire de 1 180 personnes. En 2020 et 2021, années marquées par la pandémie liée à la COVID-19, le nombre de naissances s'est réduit (report ou abandon de projets de maternité) alors que le nombre de décès a augmenté (les personnes âgées et/ou présentant des comorbidités ont fortement été touchées par la maladie). Ainsi, lors de ces deux années, il n'y a eu qu'environ 3 000 naissances pour 5 000 décès.

Ainsi, l'INSEE estime qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 la population du département n'est plus que de 358 175 habitants<sup>5</sup>. Après les différentes vagues de la pandémie, des changements de comportements ont pu être observés : augmentation de

<sup>4</sup> Environ 1 000 naissances de moins qu'il y a 10 ans.

<sup>5</sup> INSEE, *Estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier 2022 par département, sexe et âge quinquennal*. Les estimations ne sont disponibles qu'au niveau départemental, régional et national. Les données démographiques les plus récentes au niveau local sont les données au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

la natalité, « exode » des métropoles vers les villes moyennes... Toutefois, ces changements sont encore trop récents pour savoir s'ils seront durables, massifs et auront un effet durable sur la démographie vosgienne.


Pour rappel, lors de ses dernières estimations de population réalisées en 2017, l'INSEE anticipait une population de **350 000 habitants dans les Vosges en 2030** et de **338 000 habitants en 2040**<sup>6</sup>.

## Les dynamiques locales

---

### 1. Dans les cantons<sup>7</sup>

#### Trois grands territoires peuvent être distingués :



**L'ouest et le sud-ouest continuent à perdre des habitants.** Les 5 cantons (Neufchâteau, Mirecourt, Vittel, Darney, Le Val-d'Ajol) composant ce vaste espace, qui couvre près de la moitié des communes et de la superficie du département, continuent à perdre des habitants dans des proportions légèrement supérieures à la moyenne départementale : -3,7% depuis 2013, contre -2,9% dans le département. Depuis 1990, ce territoire a perdu plus d'1 habitant sur 10 (11 102 habitants de moins), dont 3 401 depuis 2013. En rythme annuel, cela représente une diminution de la population de 0,61%, un taux encore légèrement supérieur à celui observé au cours de la période 1990-2013 (-0,36%). Au-delà de ces constatations générales, il est à remarquer que les communes les plus proches de l'agglomération spinalienne ainsi que certaines communes en périphérie des principales villes de ce territoire maintiennent leur population. A l'opposé, et à l'exception notable de Neufchâteau (+34 habitants sur la période), les bourgs-centres et les communes les plus isolées continuent à perdre des habitants. Si ce territoire couvre près de la moitié du département, il regroupe moins d'1/4 des Vosgiens. Ainsi, tous les cantons ont une densité de population inférieure à la moyenne vosgienne. Elle varie de 20,6 habitants/km<sup>2</sup> dans le canton de Darney à 48,9 hab./km<sup>2</sup> dans celui de Mirecourt, la moyenne s'établissant à 32,5 habitants/km<sup>2</sup>. Autre caractéristique commune, ces 5 cantons présentent des soldes naturels et migratoires déficitaires.

Le canton de **Mirecourt** (17 109 habitants) est désormais le canton le moins peuplé du département. Avec 148 habitants de moins chaque année, le canton a la seconde plus forte diminution du département (-0,82% par an). 60% de la baisse de population est due au déficit naturel (106 décès de plus que les naissances chaque année). Vicherey (207 habitants, +51 hab.), Oëlleville (312 habitants, +34 hab.) et Saint-Paul (165 habitants, +30 hab.) sont les 3 communes dont la population a le plus augmenté au cours de la période. Parmi les 36 communes (sur 56) qui perdent des habitants, le cas de la commune de Mirecourt est emblématique. Avec 4 949 habitants, c'est aujourd'hui la 10<sup>ème</sup> commune vosgienne alors qu'elle était au 5<sup>ème</sup> rang en 1968.

Les cantons de **Vittel** (17 576 habitants) et **Le Val-d'Ajol** (19 946 hab.) ont connu une évolution comparable. La population diminue de 0,65% par an (-118 habitants par an) dans le canton de Vittel. La diminution est de 0,66% (-137 hab. par an) dans le canton de Le Val-d'Ajol. La baisse de population reste plus forte qu'en moyenne vosgienne et surtout, la situation démographique s'est dégradée par rapport à la situation constatée entre 2008 et 2013 : la baisse est ainsi devenue 2x plus forte dans le canton de Le Val-d'Ajol et presque 4x plus forte dans le canton de Vittel. Dans ce canton, le déficit migratoire participe aux 2/3 à la baisse de la population : 73 départs de plus que les arrivées et 45 décès de plus que les naissances chaque année. 31 des 45 communes du canton perdent des habitants. Dans le canton de Le Val-d'Ajol, le déficit naturel (72 décès de plus que les naissances chaque année) est supérieur au déficit migratoire (66 départs de plus que les arrivées). 15 des 21 communes du canton perdent des habitants. Parmi les communes de plus de 1 000 habitants, seule la commune d'Hadol (2 359 hab.) a connu une (légère) augmentation de population : 8 habitants de plus en 6 ans.

<sup>6</sup> INSEE, *Projections de population 2013-2050 pour les départements et les régions*, OMPHALE-Projections de population

<sup>7</sup> Les évolutions de population des cantons sont calculées selon leur périmètre actuel et ne font donc pas référence aux découpages cantonaux prévalant avant 2015




Le canton de **Darney**, au sud-ouest du département, compte 17 560 habitants. C'est le 3<sup>ème</sup> moins peuplé. Il perd 100 habitants par an, avec un rythme de diminution qui reste supérieur à la diminution de population du département. Par rapport à la période 2008-2013, le déficit naturel s'est creusé (de 40 décès de plus que les naissances chaque année entre 2008 et 2013 à 81 décès de plus que les naissances entre 2013 et 2019) et le solde migratoire est devenu déficitaire (17 arrivées de plus chaque année que les départs entre 2008 et 2013 contre 18 départs de plus que les arrivées entre 2013 et 2019). 54 des 81 communes du canton ont perdu des habitants.

Dans ce territoire, le canton de **Neufchâteau** (17 360 hab.) est le seul à avoir eu un rythme de diminution de la population inférieur à celui du département (-0,36% par an contre -0,48% par an). C'est aussi le seul de ce territoire dont la situation démographique s'est améliorée par rapport à la période 2008-2013 (-0,62% par an). Si le déficit naturel augmente (de 22 à 61 décès de plus que les naissances chaque année), le déficit migratoire s'est amélioré. Alors qu'il y avait 90 départs non remplacés chaque année entre 2008 et 2013, il n'y en a plus que 2 par an entre 2013 et 2019.

### Population municipale des cantons des Vosges au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (évolution par rapport à 2013)

La Bresse	22 337 hab. (↓ -4%)	Bruyères	19 766 hab. (↓ -3,3%)
Charmes	20 954 hab. (↑ +0,0%)	Darney	17 560 hab. (↓ -3,3%)
Epinal-1	22 631 hab. (↓ -2,3%)	Epinal-2	24 961 hab. (↑ +2%)
Gérardmer	24 763 hab. (↓ -4,7%)	Golbey	25 472 hab. (↓ -1,6%)
Mirecourt	17 109 hab. (↓ -4,9%)	Neufchâteau	17 360 hab. (↓ -2,1%)
Raon-l'Etape	23 641 hab. (↓ -3,6%)	Remiremont	25 132 hab. (↓ -1,6%)
Saint-Dié-des-Vosges-1	24 018 hab. (↓ -3,2%)	Saint-Dié-des-Vosges-2	23 546 hab. (↓ -5,6%)
Le Thillot	17 727 hab. (↓ -3,2%)	Le Val-d'Ajol	19 946 hab. (↓ -4%)
Vittel	17 576 hab. (↓ -3,9%)		



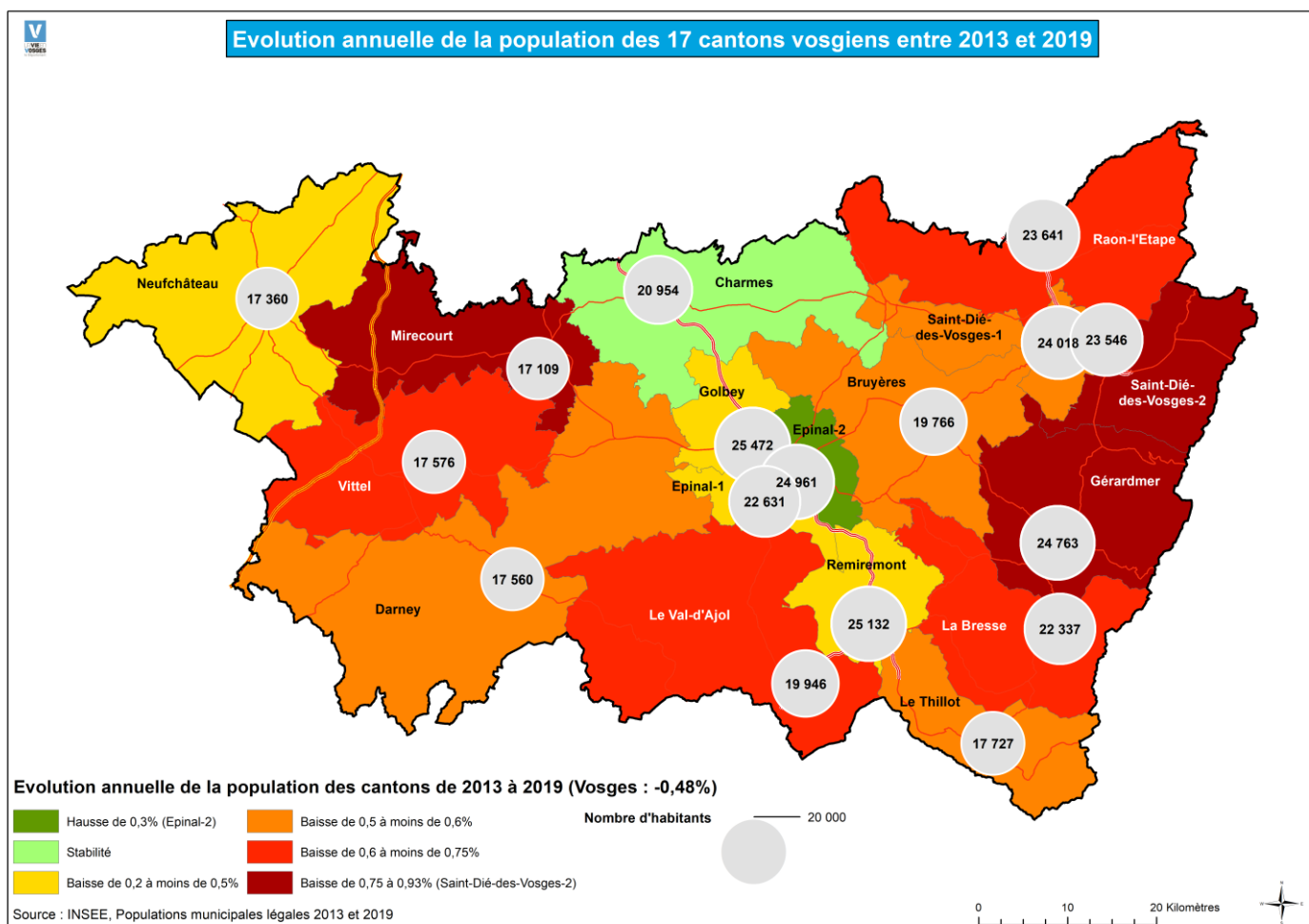
**Les cantons de la vallée de la Moselle.** Les 5 cantons qui composent cet ensemble (Remiremont, Epinal-1, Epinal-2, Golbey et Charmes) ont tous une **évolution démographique plus favorable que la moyenne départementale**. Ces cantons regroupent près d'1/3 des vosgiens sur moins de 15% du territoire départemental. Avec 130 habitants/km<sup>2</sup>, la densité est supérieure à la moyenne nationale et deux fois plus importante que la densité du département.

Les cantons de **Golbey** (25 472 habitants) et **Remiremont** (25 132 hab.), les 2 plus peuplés du département, ont une évolution démographique comparable. Après avoir vu leur population progresser entre 2008 et 2013 (+0,49%/an dans le canton de Golbey, +0,04%/an dans celui de Remiremont), les deux cantons perdent aujourd'hui des habitants dans des proportions similaires (-0,27%/an). Toutefois, les raisons de la baisse de population ne sont pas les mêmes. Dans le canton de Remiremont, les soldes naturels et migratoires sont déficitaires dans des proportions contenues (28 décès de plus que les naissances et 42 départs de plus que les arrivées chaque année) et, à l'exception de Jarménil, toutes les communes du canton perdent des habitants. Dans le canton de Golbey, alors que le solde naturel reste excédentaire (15 naissances de plus que les décès chaque année), le solde migratoire est devenu largement déficitaire : alors que le canton accueillait en moyenne 35 nouveaux habitants chaque année entre 2008 et 2013, ce sont désormais près de 85 personnes qui quittent le canton chaque année. 4 des 12 communes du canton voient leur population progresser.

Les cantons d'**Epinal-1** (22 631 habitants) et d'**Epinal-2** (24 961 hab.) ont une évolution démographique différente, en grande partie du fait des évolutions constatées au sein de la ville d'Epinal. En effet, compte tenu de son importance démographique dans les cantons (la partie de la ville d'Epinal incluse dans le canton d'Epinal-1

représente 59,1% de la population du canton. C'est 75,6% dans le canton d'Epinal-2), l'évolution démographique des cantons reflète principalement les évolutions au sein de la commune d'Epinal. Si, globalement la population de la ville d'Epinal augmente légèrement grâce à un excédent naturel supérieur au déficit migratoire (52 naissances de plus que les décès chaque année alors qu'il y a 40 départs de plus que les arrivées), la répartition de la population au sein de la commune évolue. La partie "ouest" de la ville, rattachée au canton d'Epinal-1 (rive gauche de la Moselle), a perdu 85 habitants chaque année depuis 2013 (-0,6%/an) alors que la partie est (rive droite de la Moselle), rattachée au canton d'Epinal-2 en a gagné 97 chaque année (+0,5%/an). Les autres communes du canton d'Epinal-1 perdent moins de 2 habitants chaque année en raison d'un déficit naturel légèrement supérieur à l'excédent migratoire (déficit naturel de 31 personnes, excédent migratoire de 21 habitants sur la période 2013-2019). Les autres communes du canton d'Epinal-2 perdent 15 habitants chaque année (-0,24%/an), le déficit migratoire étant nettement supérieur à l'excédent naturel (123 départs de plus que les arrivées et 35 naissances de plus que les décès sur la période 2013-2019). Dans son ensemble, la population du canton d'Epinal-1 a diminué de 0,38% par an. Celle d'Epinal-2 a progressé de 0,34% par an (Vosges : 0,48%/an).

Au cours des 20 dernières années, le canton de **Charmes** (20 954 habitants) est le seul à avoir connu une augmentation continue de sa population. Depuis 1999, le canton a gagné 783 habitants (+3,9%, Vosges : -4,3%). Toutefois, la dynamique de croissance semble se réduire, le canton n'ayant gagné que 2 habitants au cours des 6 dernières années. Grâce à sa situation géographique à proximité des bassins d'emplois d'Epinal et de Nancy, les communes du canton conservent un attrait résidentiel. Elles accueillent, en moyenne, 35 nouveaux habitants chaque année (c'était 40 nouveaux habitants chaque année au cours de la période 2008-2013). C'est surtout le solde naturel qui s'est dégradé : alors qu'il était excédentaire entre 2008 et 2013 (16 naissances de plus que les décès chaque année), il est devenu déficitaire (il y a désormais près de 35 décès de plus que les naissances chaque année). La population a progressé dans 31 des 52 communes du canton. Charmes, la principale ville du canton, fait partie des rares grandes communes du département à gagner des habitants (+6 habitants/an ; +0,13%/an).





**Une zone montagne et piémont en déprise démographique.** Les 7 cantons de la zone montagne (Le Thillot, La Bresse, Gérardmer, Saint-Dié-des-Vosges 1 et 2, Raon-l'Étape) et du Piémont (Bruyères) connaissent une érosion démographique consécutive à la déprise industrielle. Fortement impactés par la crise économique et le vieillissement de leur population, tous ces cantons perdent des habitants à la fois en raison d'un solde naturel déficitaire qui se renforce (385 décès de plus que les naissances chaque année) et d'un déficit migratoire qui reste important (533 départs de plus que les arrivées). La population y diminue désormais à un rythme bien supérieur à celui du département (-0,66%/ an contre -0,48% dans les Vosges) après avoir baissé de 0,45% par an entre 2008 et 2013 (Vosges : -0,26%).

Le canton de **Saint-Dié-des-Vosges 1** (24 018 habitants) perd 133 habitants chaque année (-0,54%) et celui de **Saint-Dié-des-Vosges 2** (23 546 hab.) en perd 232 (-0,93%, plus forte baisse du département). La diminution de population de la commune de Saint-Dié-des-Vosges (14 habitants de moins chaque année dans la partie du canton de Saint-Dié 1 et 135 de moins dans la partie de Saint-Dié 2) explique en partie cette baisse. Mais le manque d'attractivité touche désormais les communes de la périphérie. Entre 2013 et 2019, 694 personnes ont quitté les autres communes du canton de Saint-Dié-des-Vosges 1 et 460 personnes ont quitté celles de Saint-Dié-des-Vosges 2. Dans ces deux cantons, le déficit migratoire s'est creusé dans ces territoires : il est 4 x plus important qu'il ne l'était entre 2008 et 2013. Comme le solde naturel reste également déficitaire, la diminution de population est donc importante.

Les cantons de **La Bresse** (22 337 habitants) et **Gérardmer** (24 763 hab.) ont des évolutions comparables avec une baisse de population de 0,66% et 0,78% par an entre 2013 et 2019. Dans le canton de La Bresse, la population diminue de 154 personnes par an. Dans celui de Gérardmer, la diminution est de 202 personnes. Ces deux cantons sont confrontés au fort vieillissement de leur population (l'âge moyen de la population est supérieur de 33 et 25 mois à la moyenne vosgienne). Le solde naturel y est déficitaire (88 décès de plus que les naissances chaque année à La Bresse, 116 décès de plus à Gérardmer), de même que le solde migratoire. Chaque année, 66 départs ne sont pas compensés par de nouvelles installations dans le canton de La Bresse. Dans le canton de Gérardmer, ces départs non compensés sont au nombre de 86. Alors qu'en 2013, Gérardmer était le canton le plus peuplé du département, il n'est plus qu'au 4<sup>ème</sup> rang.

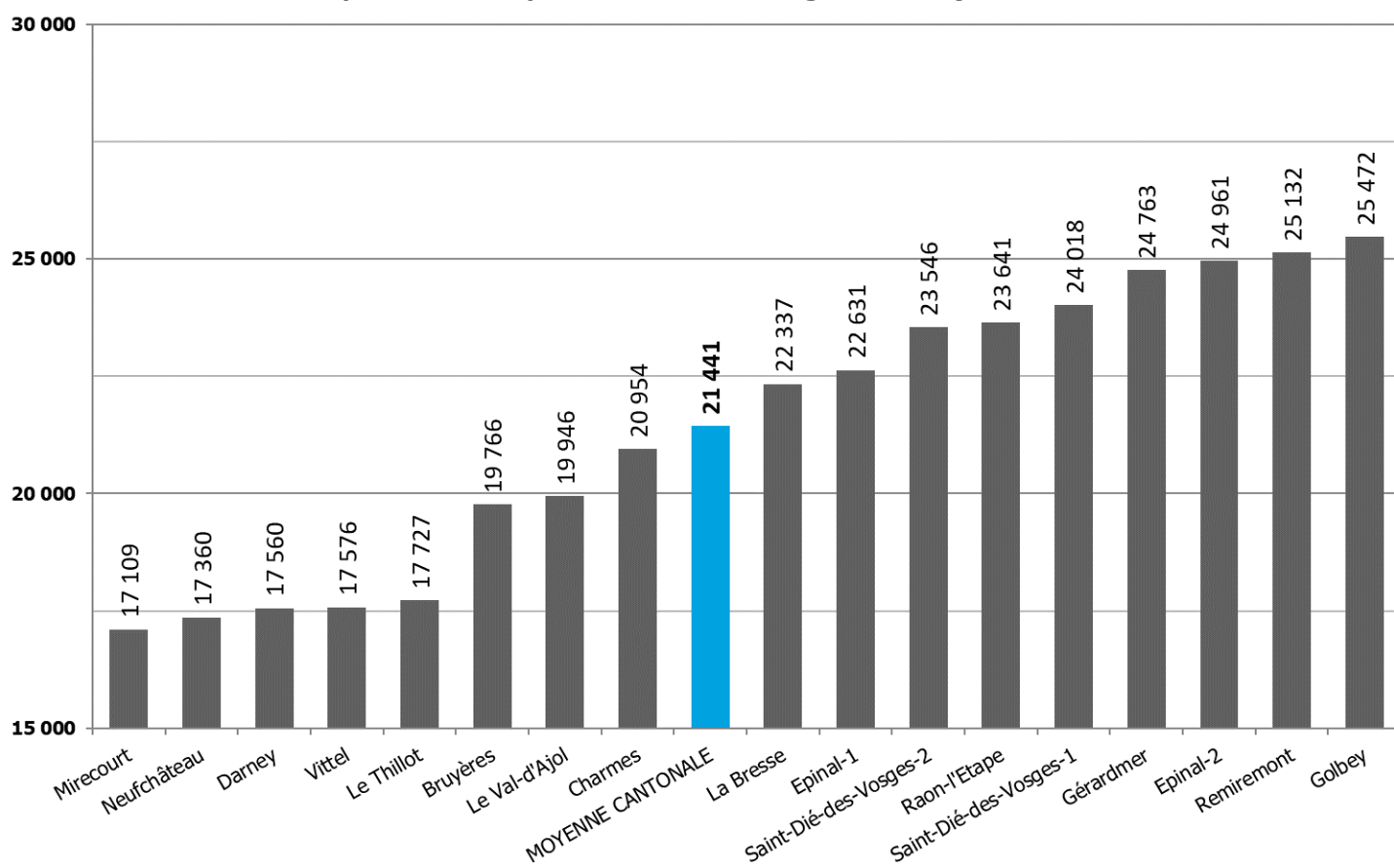
La population diminue d'un peu moins de 0,6% par an dans les cantons de **Le Thillot**, **Bruyères** et de **Raon-l'Étape** (23 641 hab.), sous l'effet de soldes migratoires et de soldes naturels déficitaires.

Pour le canton de **Bruyères** (19 766 habitants), il s'agit d'une inversion de sa courbe démographique après des années de hausse. Le canton perd ainsi 111 habitants chaque année, 23 par excès de décès par rapport aux naissances, et près de 90 par déficit migratoire. Entre 2008 et 2013, le canton accueillait 14 habitants supplémentaires chaque année et avec un excédent naturel de près de 30 personnes.

Dans le canton de **Raon-l'Étape** (23 641 habitants), les indicateurs démographiques se sont dégradés par rapport à la période 2008-2013. Le canton perd 148 habitants chaque année (62 par déficit migratoire, 86 par déficit naturel) alors qu'il perdait 104 habitants par an entre 2008 et 2013. A l'exception d'Étival-Clairefontaine (2 610 habitants, +6 habitants en 6 ans), les 11 autres communes du canton qui voient leur population progresser sont des petites communes. Les principales villes du canton continuent à voir leur population diminuer : Raon-l'Étape (6 205 hab., -217 habitants), Moyenmoutier (3 089 hab., -193 habitants) et Senones (2 423 hab., -67 habitants).

Au sud-est du département, le canton de **Le Thillot** (17 727 habitants) a longtemps été l'un de ceux dans lesquels la population a le plus diminué. Entre 1990 et 2013, le canton a perdu près d'1/10<sup>ème</sup> de ses habitants (1 825 habitants de moins). Aujourd'hui, si la population continue à diminuer, le rythme s'est ralenti à un niveau comparable à celui du département (-0,53% par an contre -0,48% dans les Vosges). Si le déficit migratoire s'est sensiblement réduit (126 départs de plus que les arrivées chaque année entre 2008 et 2013 et seulement 24 entre 2013 et 2018), le déficit naturel s'est amplifié sous l'influence du vieillissement de la population (43 décès de plus que les naissances chaque année entre 2008 et 2013, 74 de plus entre 2013 et 2018). A l'exception de Dommartin-lès-Remiremont (+47 habitants entre 2013 et 2019) et Rupt-sur-Moselle (+75 habitants), toutes les communes du canton perdent des habitants.

Population municipale des 17 cantons vosgiens au 1er janvier 2019



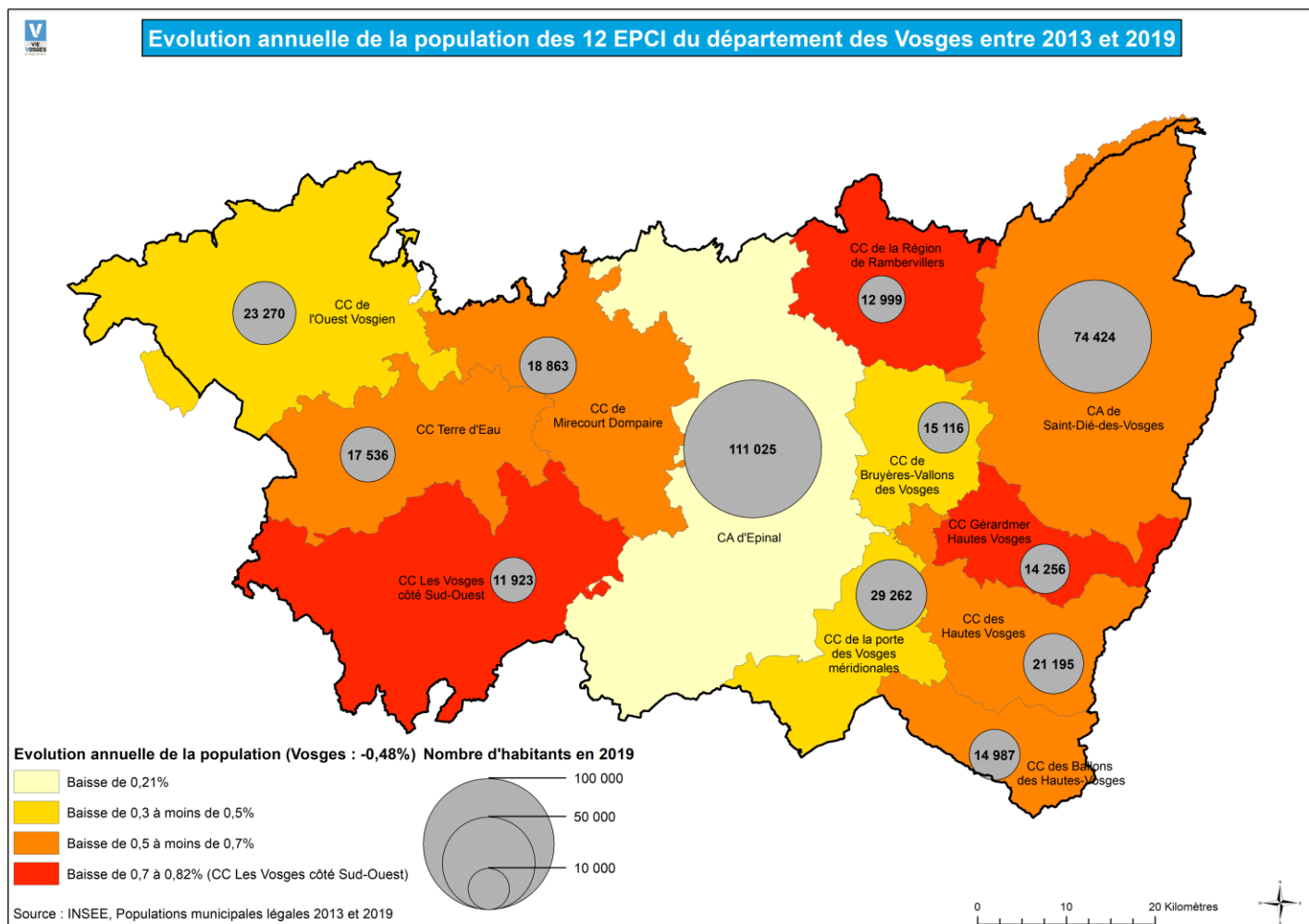
## 2. Dans les EPCI<sup>8</sup>

Les 507 communes vosgiennes sont réparties au sein de 13 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dont 12 ont leur siège dans le département des Vosges. Seule la commune de Vicherey est membre d'un EPCI de Meurthe-et-Moselle, la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud-Toulois. Les **12 structures intercommunales vosgiennes sont très hétérogènes**, que ce soit par leur population (rapport de 1 à 10), leur nombre de communes (de 8 à 78), leur densité (de 17 à 111 habitants/km<sup>2</sup>) ou par les caractéristiques socio-économiques des territoires. Mais elles ont une caractéristique commune : **toutes ont perdu des habitants** entre les recensements de 2013 et 2019.

# La **Communauté d'Agglomération d'Epinal** est l'EPCI le plus peuplé du département (111 025 habitants). Elle rassemble 30% de la population du département sur 1/5<sup>ème</sup> du territoire et regroupe 3 des 4 villes les plus peuplées des Vosges (Epinal, Golbey et Thaon-les-Vosges). Malgré la légère augmentation du nombre d'habitants dans sa commune principale (68 habitants de plus), la population a diminué de 1 420 personnes au cours des 6 dernières années (-1,3%, soit près de 240 personnes de moins chaque année). Pourtant, le solde naturel demeure excédentaire avec 163 naissances de plus que les décès au cours de la période (environ 27 naissances de plus que les décès chaque année). Cela témoigne d'un territoire qui reste jeune et dynamique (l'âge moyen est inférieure de 16 mois à la moyenne vosgienne). Avec 1 583 départs non remplacés (264 par an), le solde migratoire est fortement déficitaire. Il est à noter une nette dégradation des indicateurs démographiques du territoire par rapport à la période 2008-2013 : l'excédent naturel s'est réduit (il y avait alors 240 naissances de plus que les décès chaque année) et le déficit migratoire s'est renforcé (174 départs non remplacés chaque année). Toutefois, la CA d'Epinal a, en proportion, la plus faible diminution de population des EPCI du département.

<sup>8</sup> Le périmètre considéré pour les EPCI est le périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les populations et évolutions de population des EPCI sont calculées suivant ce périmètre et ne font donc pas référence aux anciens découpages intercommunaux

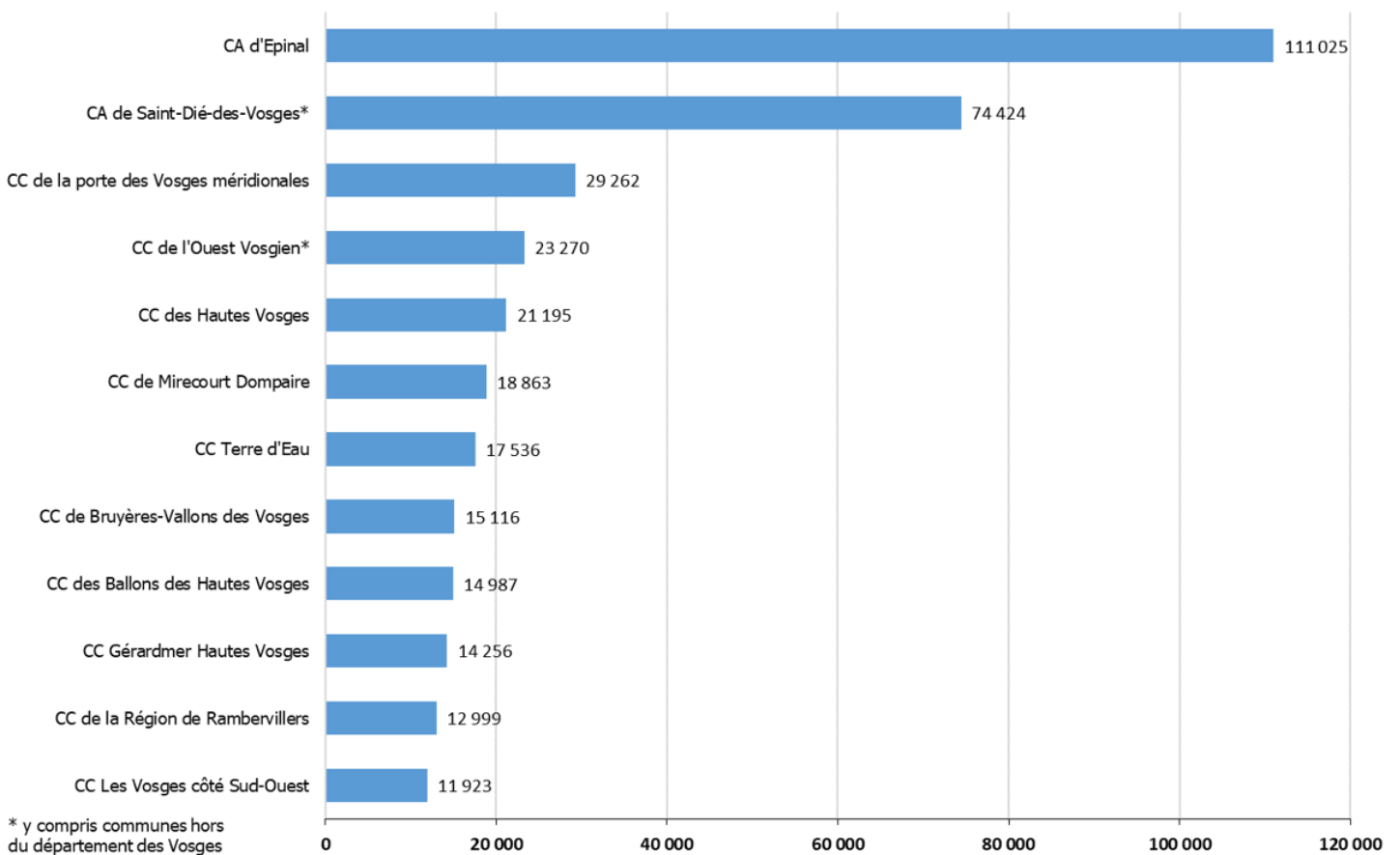
Une observation plus en détail de ce territoire permet de mettre en évidence des grandes tendances : les communes du sud perdent beaucoup d'habitants à la fois par déficit migratoire et par déficit naturel, ces espaces se caractérisant par une proportion élevée de personnes âgées dans leur population. Les communes de la première couronne autour d'Epinal continuent à voir leur population progresser, mais l'excédent naturel s'y réduit et certaines communes présentent un déficit migratoire important : 196 départs non remplacés à Darnieulles, 147 à Deyvillers, 125 à Les Forges, 45 à Uxegney... Enfin, des communes du nord de la Communauté d'Agglomération sont en croissance démographique grâce à leur solde migratoire. Des communes, telles que Charmes (+37 habitants) ou Châtel-sur-Moselle (+28 hab.), tirent profit de leur situation géographique privilégiée entre les deux importants bassins d'emplois de Nancy et Epinal.



# La **Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges** est le second EPCI des Vosges par sa population avec 74 424 habitants. Elle compte 77 communes, dont 3 en Meurthe-et-Moselle (Bionville, Pierre-Percée, Raon-lès-Leau). Fortement touché par la crise économique, l'équilibre démographique du territoire s'est nettement dégradé avec 514 habitants de moins chaque année (3 083 habitants de moins en 6 ans, -4%, 5<sup>ème</sup> plus forte baisse des EPCI du département). Comme la plupart des autres territoires touchés par un déficit du nombre de jeunes adultes et le vieillissement de la population, le solde naturel est déficitaire (182 décès de plus que les naissances chaque année). Mais c'est surtout le manque d'attractivité qui est préjudiciable au territoire avec 332 départs non remplacés chaque année, 2<sup>ème</sup> EPCI ayant le solde migratoire le plus dégradé. 54 des 77 communes ont connu une baisse de leur population et les rares augmentations sont modestes et concernent principalement de très petites communes. Parmi les 30 communes de plus de 500 habitants du territoire, seules 3 ont vu leur population progresser dont Etival-Clairefontaine (gain de 6 habitants sur la période 2013-2019). C'est la seule commune de plus de 1 000 habitants à gagner des habitants. Parmi les communes dans lesquelles la population a diminué, il faut noter les cas de Senones (25 arrivées de plus que les départs chaque année) et Sainte-Marguerite (8 arrivées de plus que les départs chaque année). En effet, ces communes présentent désormais un solde migratoire positif, ce qui traduit une attractivité retrouvée. Bien qu'elles voient leur population diminuer à cause d'un solde naturel nettement déficitaire, c'est un signe encourageant.

# La **Communauté de Communes de Bruyères-Vallons des Vosges** fait partie des petits EPCI du département avec ses 34 communes et 15 116 habitants (5<sup>ème</sup> EPCI le moins peuplé). Après des années d'augmentation de population, le territoire connaît désormais une évolution démographique comparable à celle du reste du département. Entre 2013 et 2019, la population a diminué de 3% (-2,9% dans les Vosges), l'EPCI perdant ainsi 461 habitants. Longtemps territoire le plus attractif du département, l'EPCI connaît désormais davantage de départs que d'installations. Entre 2013 et 2019, 215 personnes ont quitté le territoire sans y être remplacées. C'est, là aussi, un retournement de tendance car entre 2008 et 2013, le solde migratoire était excédentaire. Parmi les 20 communes ayant un solde migratoire déficitaire, certaines (Docelles, Lépanges-sur-Vologne) ont perdu plus de 10% de leur population. Le solde naturel est lui aussi devenu déficitaire (41 décès de plus que les naissances chaque année contre 10 naissances annuelles de plus que les décès entre 2008 et 2013). Il faut noter que 22 des 34 communes ont encore un solde naturel excédentaire et qu'à elle seule, la commune de Bruyères a enregistré 322 décès de plus que les naissances sur la période. Bruyères, commune la plus importante de l'EPCI, compte 3 073 habitants. C'est la 26<sup>ème</sup> commune la plus peuplée du département.

**Population municipale au 1er janvier 2019 des 12 EPCI ayant leur siège dans le département**



# La **Communauté de Communes de la porte des Vosges méridionales** est le territoire le plus densément peuplé du département avec 111 habitants/km<sup>2</sup>, une densité proche de la moyenne nationale. C'est le 3<sup>ème</sup> EPCI vosgien par sa population avec 29 262 habitants. Ce territoire présente un caractère urbain très marqué autour de Remiremont (7 691 habitants) qui, malgré une population qui continue à diminuer (83 habitants de moins en 6 ans) reste la 6<sup>ème</sup> ville la plus importante du département et le 3<sup>ème</sup> pôle économique vosgien. 4 autres communes comptent plus de 3 000 habitants (Eloyes : 3 122 ; Saint-Etienne-lès-Remiremont : 3 847 ; Le Val-d'Ajol : 3 864 et Saint-Nabord : 3 994) et seules 2 communes, Vecoux (858 habitants) et Girmont-Val-d'Ajol (254 habitants), sont des communes peu peuplées. Globalement, la Communauté de communes voit sa population diminuer dans des proportions légèrement inférieures à celles du département (-2% entre 2013 et 2019 contre -2,9%) et à un rythme qui reste comparable à celui observé entre 2008 et 2013. Toutefois, cela représente une perte de 1 156 habitants en 10 ans, dont 606 au cours des 6 dernières années. La diminution de population est due essentiellement au déficit naturel (85 décès de plus que les naissances chaque année). Le déficit migratoire, 16 départs de plus que les arrivées chaque année, est l'un des plus faibles des EPCI du département.

Si Dommartin-lès-Remiremont (+47 habitants) et Girmont-Val-d'Ajol (+18) voient leur population progresser, les 8 autres communes du territoire comptent moins d'habitants qu'en 2013. Les différences sont notables entre les communes du sud (Plombières-les-Bains, Le Val-d'Ajol et Girmont-Val-d'Ajol) dont la population a diminué de 4,2% et les communes de la vallée de la Moselle dans lesquelles la diminution n'a été que de 1,5%. Il faut noter que les communes de la périphérie de Remiremont (Saint-Nabord, Saint-Amé, Dommartin-lès-Remiremont et Vecoux) sont les seules à conserver un solde naturel excédentaire. En terme d'attractivité résidentielle, 5 communes ont un solde migratoire excédentaire : Remiremont (174 arrivées de plus que les départs entre 2013 et 2019), Le Val-d'Ajol (+84), Dommartin-lès-Remiremont (+30), Saint-Etienne-lès-Remiremont (+30) et Girmont-Val-d'Ajol (+27). Pour Remiremont, il s'agit d'un retournement de tendance après de longues années de fort déficit migratoire.

# La **Communauté de Communes de la Région de Rambervillers** est le second EPCI le moins peuplé du département avec 12 999 habitants. La commune siège, Rambervillers (5 096 habitants), rassemble 39% des habitants du territoire. C'est la 9<sup>ème</sup> ville vosgienne par sa population. Outre Rambervillers, seule la commune de Jeanménil dépasse 1 000 habitants (1 119). 27 des 28 autres communes composant l'EPCI comptent moins de 500 habitants. Longtemps caractérisé par son dynamisme démographique, ce territoire perd désormais des habitants dans des proportions supérieures à celles du département : 606 habitants de moins (-4,5% ; Vosges : -2,9%) entre 2013 et 2019, 21 des 30 communes voyant leur population diminuer. Plutôt jeune (l'âge moyen est inférieur de 24 mois à la moyenne vosgienne), la CC présente malgré tout un solde naturel légèrement déficitaire (4 décès de plus que les naissances chaque année) en raison de la réduction de la natalité : entre 2008 et 2013, il y avait, en moyenne, 21 naissances annuelles de plus qu'entre 2013 et 2019. Si seulement 5 communes présentent un solde naturel déficitaire (dont Saint-Genest où est situé un EHPAD), elles sont par contre 25 à avoir un solde migratoire déficitaire, traduisant une baisse d'attractivité résidentielle du territoire. En moyenne, 97 habitants quittent le territoire sans y être remplacés chaque année. La CC de la Région de Rambervillers a, en proportion, le déficit migratoire le plus important du département. Parmi les principales communes vosgiennes, Rambervillers est l'une de celles qui a perdu le plus d'habitants au cours des 6 dernières années (-7,4%, 409 habitants de moins).

**Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (évolution par rapport à 2013), nombre de communes et densité des EPCI ayant leur siège dans les Vosges**

CA d'Epinal	111 025 hab. (↓ -1,3%)	78 communes	99 hab./km <sup>2</sup>
CA de Saint-Dié-des-Vosges	74 424 hab. (↓ -4%)	77 communes	76 hab./km <sup>2</sup>
CC de la porte des Vosges méridionales	29 262 hab. (↓ -2%)	10 communes	112 hab./km <sup>2</sup>
CC de l'Ouest Vosgien	23 270 hab. (↓ -2,1%)	70 communes	32 hab./km <sup>2</sup>
CC des Hautes Vosges	21 195 hab. (↓ -4%)	14 communes	69 hab./km <sup>2</sup>
CC de Mirecourt-Dompaire	18 863 hab. (↓ -3,3%)	76 communes	40 hab./km <sup>2</sup>
CC Terre d'Eau	17 536 hab. (↓ -3,8%)	45 communes	42 hab./km <sup>2</sup>
CC de Bruyères-Vallons-des-Vosges	15 116 hab. (↓ -3%)	34 communes	69 hab./km <sup>2</sup>
CC des Ballons des Hautes-Vosges	14 987 hab. (↓ -3,8%)	8 communes	77 hab./km <sup>2</sup>
CC Gérardmer Hautes Vosges	14 256 hab. (↓ -4,4%)	8 communes	73 hab./km <sup>2</sup>
CC de la Région de Rambervillers	12 999 hab. (↓ -4,5%)	30 communes	40 hab./km <sup>2</sup>
CC Les Vosges côté Sud-Ouest	11 923 hab. (↓ -4,9%)	60 communes	17 hab./km <sup>2</sup>

# La **Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien** rassemble 70 communes, dont celle de Liffol-le-Petit (315 habitants) située en Haute-Marne. Ne comptant que 23 270 habitants, ce territoire présente la seconde plus faible densité des EPCI du département (32 hab./km<sup>2</sup>). Neufchâteau rassemble 6 636 habitants ce qui en fait la 7<sup>ème</sup> ville vosgienne et la

principale ville de l'Ouest du département. Liffol-le-Grand (2 124 habitants) et Châtenois (1 702) sont les 2 autres communes importantes du territoire. Leur rayonnement est plus local et, à la différence de Neufchâteau (+0,5%), elles voient leur population diminuer (-0,8% pour Châtenois et -5,2% pour Liffol-le-Grand). La Communauté de Communes voit sa population diminuer d'environ 85 personnes chaque année. 95% de cette baisse est due à un déficit naturel qui se renforce avec le vieillissement de la population (l'âge moyen est de 9 mois supérieur à la moyenne départementale). Le déficit migratoire se réduit (5 départs de plus que les arrivées chaque année) et il reste concentré chez les adolescents et les jeunes adultes. Seules 21 des 70 communes du territoire ont vu leur population augmenter. Parmi ces communes, on retrouve la commune de Neufchâteau qui, pour la première fois depuis de nombreuses années voit sa population augmenter (34 habitants de plus en 6 ans) grâce à un excédent migratoire, et une partie des communes de l'extrémité nord-est du territoire qui profitent d'une bonne desserte et de la proximité de l'agglomération nancéienne.

# La **Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire** regroupe 76 communes et 18 863 habitants. Ce territoire, peu densément peuplé avec 40 hab./km<sup>2</sup>, est constitué d'un grand nombre de petites communes : 57 communes ont moins de 200 habitants et les 3 plus petites communes vosgiennes (Maroncourt : 7 ; Rapey : 23 ; Varmonzey : 24) sont situées dans la Communauté de communes. Avec ses 4 949 habitants, Mirecourt est la plus grande ville du territoire. C'est la 10<sup>ème</sup> ville du département, mais c'est, parmi les principales communes vosgiennes, celle dont la population diminue le plus vite : -11,6% entre 2013 et 2019 (649 habitants de moins), un rythme plus de 4 fois supérieur à la baisse de population du département. Pourtant, de manière globale la Communauté de communes a une évolution démographique comparable à celle du département : 649 habitants de moins (une baisse de 3,3% ; Vosges : -2,9%), 45% en raison d'un solde migratoire déficitaire et 55% en raison du déficit naturel.

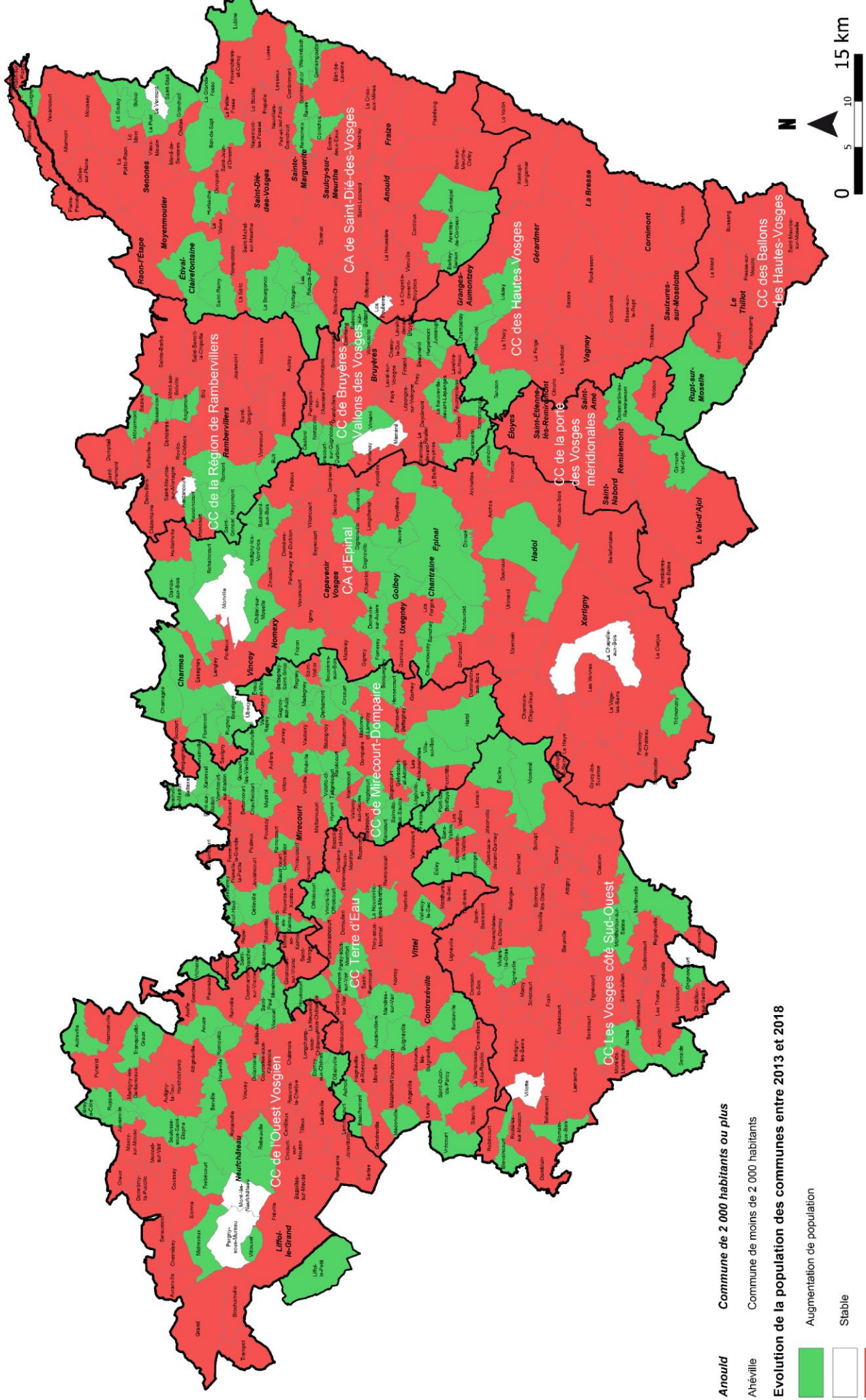
Ce constat global doit être nuancé car 2 dynamiques s'opposent. Les communes proches de Mirecourt voient leur population diminuer depuis le début des années 1980. Autour de Dompaire et surtout sur la frange Est du territoire, les communes ont inversé leur dynamique démographique grâce au développement d'une 2<sup>ème</sup> couronne de périurbanisation autour d'Epinal et à la dynamique de l'axe mosellan. Ces communes profitent de leur proximité du pôle économique spinalien et, pour les communes les plus au nord-est du territoire, de la dynamique de l'agglomération nancéienne. Ainsi, entre 2013 et 2019, dans les communes issues des anciennes CC du Secteur de Dompaire et de la Moyenne Moselle, la population s'est accrue de 1,1% (91 habitants de plus), grâce à des soldes naturels et migratoires excédentaires. Les communes de l'ancienne CC de Mirecourt ont perdu 801 habitants (-7%), à la fois par déficit naturel (-437 habitants) et déficit migratoire (-364 habitants).

# La **Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges** ne compte que 8 communes, ce qui en fait la plus petite du département (avec la CC Gérardmer Hautes Vosges) en nombre de communes membres. C'est la 4<sup>ème</sup> moins peuplée avec ses 14 987 habitants. Fortement touchée par la crise économique et de ses industries traditionnelles, la Communauté de communes est celle dans laquelle la diminution de population a été la plus importante au cours des 11 dernières années (-8,1%, -4,1% dans les Vosges). Au cours de la période 2013-2019, la baisse de population a encore été légèrement supérieure à la moyenne vosgienne (-3,8% contre -2,9%). En raison de l'important vieillissement de la population (l'âge moyen est de 30 mois supérieur à la moyenne départementale), le solde naturel est largement déficitaire (78 décès de plus que les naissances chaque année). Le déficit naturel est responsable des 4/5<sup>ème</sup> de la baisse de population, le dernier 1/5<sup>ème</sup> étant dû au déficit migratoire. Chaque année, 21 personnes quittent le territoire sans y être remplacées. Ainsi, la Communauté de communes voit sa population se réduire de 100 personnes tous les ans.

Seule la commune de Rupt-sur-Moselle a vu sa population progresser avec 75 habitants de plus (+2,2%), ce qui lui permet de compter désormais 3 529 habitants et de devenir la commune la plus peuplée du territoire. Entre 2013 et 2019, la commune a gagné des habitants tant par excédent naturel (+42 personnes) que par excédent migratoire (+33 personnes). Avec 3 376 habitants (215 habitants de moins en 6 ans, -7%), Le Thillot n'est plus que la 2<sup>ème</sup> ville de l'EPCI. Les soldes naturels (38 décès de plus que les naissances) et migratoires (253 départs non remplacés) sont déficitaires.



# Quelles sont les communes qui gagnent des habitants ? Et celles qui en perdent ?



**Anould**  
 Commune de 2 000 habitants ou plus

**Ahéville**  
 Commune de moins de 2 000 habitants

**Evolution de la population des communes entre 2013 et 2018**

- Augmentation de population
- Stable
- Baisse de population

Source : INSEE, Populations municipales légales 2013 et 2018

# La **Communauté de Communes des Hautes-Vosges** ne compte plus que 21 195 habitants et 14 communes depuis la scission, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, avec la CC Gérardmer Hautes Vosges. C'est aujourd'hui le 5<sup>ème</sup> EPCI le plus peuplé et sa densité (69 hab./km<sup>2</sup>) est supérieure à la densité vosgienne (62 hab./km<sup>2</sup>). Alors que ce territoire a longtemps présenté une situation démographique comparable à celle du département, depuis 20 ans la baisse de population s'est accélérée, à tel point qu'aujourd'hui, c'est le 4<sup>ème</sup> EPCI qui perd le plus d'habitants. Entre 2013 et 2019, la population a encore diminué de 889 personnes : 505 décès de plus que les naissances (signe d'un vieillissement marqué de la population) et 384 personnes qui quittent le territoire sans y être remplacées. Il est à noter que toutes les communes du territoire perdent des habitants.

Alors que la problématique du déficit migratoire concerne l'ensemble du territoire (seules 3 communes, dont La Bresse et Vagney, ont un léger excédent migratoire), le vieillissement et la diminution du nombre de naissances touchent davantage les communes de la montagne que celles du piémont dans lesquelles le solde naturel reste légèrement excédentaire.

# La **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges** est une nouvelle Communauté de communes née le 1<sup>er</sup> janvier 2022 suite à la scission de la CC des Hautes Vosges. C'est l'une des plus petites intercommunalités du département, tant en nombre de communes (8) qu'en superficie (196 km<sup>2</sup>) ou en population (14 256 habitants, 3<sup>ème</sup> EPCI le moins peuplé). Constituée autour de la commune de Gérardmer (qui rassemble 7 807 habitants, soit près de 55% de la population du territoire), l'EPCI est l'un de ceux dont la population a le plus diminué au cours des 6 dernières années. Le territoire a perdu 652 habitants, soit près de 110 habitants de moins chaque année (-4,4% sur la période 2013-2019, Vosges : -2,9%). Près des 2/3 de la diminution de population est due au déficit naturel (415 décès de plus que les naissances). Sous l'effet du vieillissement de la population (l'âge moyen est de 36 mois supérieur à la moyenne vosgienne et la part des personnes de 75 ans et + est la 3<sup>ème</sup> plus importante du département), le déficit naturel s'est creusé (entre 2008 et 2013, il y avait 132 naissances pour 168 décès chaque année alors qu'entre 2013 et 2019 il y avait chaque année 112 naissances pour 181 décès). Le solde migratoire (signe d'un manque d'attractivité résidentielle) est également déficitaire avec près de 40 départs non remplacés chaque année.

Si 3 des 8 communes voient leur population progresser, les communes les plus peuplées du territoire perdent des habitants. Si elle reste la 5<sup>ème</sup> commune du département, Gérardmer a perdu 477 habitants au cours des 6 dernières années (-5,8%). Les 3 autres communes importantes du territoire ont également perdu des habitants : Granges-Aumontzey en a perdu 119 (-4,4%, 2 613 hab.), Xonrupt-Longemer 59 (-3,7%, 1 515 hab.) et Le Tholy 34 (-2,1%, 1 555 hab.).

# La **Communauté de Communes des Vosges côté Sud-Ouest** est le 4<sup>ème</sup> EPCI le plus vaste du département (694 km<sup>2</sup>) mais c'est le moins peuplé avec seulement 11 923 habitants. En conséquence, la densité de population y est la plus faible avec 17 habitants/km<sup>2</sup>. Darney, siège de la Communauté de communes et seule commune à dépasser 1 000 habitants, ne compte que 1 076 habitants, ce qui n'en fait que la 76<sup>ème</sup> commune la plus peuplée du département. Seules 3 autres communes ont 800 habitants ou plus : Monthureux-sur-Saône (909), Lamarche (858) et Martigny-les-Bains (816). Symbole de cette ruralité, 56 des 60 communes de l'EPCI comptent moins de 500 habitants, dont 19 de moins de 100 habitants. La moins peuplée, Fouchécourt, compte 44 habitants.

En proportion, c'est le territoire du département qui a perdu le plus d'habitants au cours des 6 dernières années avec une diminution de la population de 4,9%, ce qui représente la perte de 615 habitants. Si le déficit migratoire est assez comparable à celui constaté dans le département (161 départs de plus que les installations), c'est surtout le déficit naturel qui explique la baisse de population. Il y a eu 454 décès de plus que les naissances. Comme le territoire compte de moins en moins de jeunes adultes, les naissances sont moins nombreuses (93 naissances par an au cours des 6 dernières années contre une moyenne de près de 120 naissances annuelles entre 2008 et 2013), tandis qu'en raison du vieillissement de la population (l'âge moyen est de 38 mois supérieur à la moyenne vosgienne et la part des personnes de 75 ans et plus est la plus importante du département), le nombre de décès est élevé : près de 170 décès chaque année.

Si 7 communes sur 10 ont perdu des habitants entre 2013 et 2019, il faut remarquer que les communes ayant les plus fortes progressions de population sont situées à l'est de la Communauté de communes. Elles progressent grâce à un solde migratoire positif, profitant du développement des communes de cette grande couronne de développement périurbain autour de l'agglomération d'Epinal. Parmi les principales communes du territoire, il faut noter la progression de la population de Monthureux-sur-Saône (+3,5%, 31 habitants supplémentaires), tandis que Darney (-5,9%, 68 habitants de moins) et surtout Lamarche (-12,7%, 125 habitants de moins) perdent de la population à un rythme supérieur à celui du reste du territoire.

# La **Communauté de Communes Terre d'Eau** figure parmi les petites communautés de communes du département avec ses 45 communes, 17 536 habitants et 415 km<sup>2</sup>. Vittel, sa commune la plus peuplée, compte 4 832 habitants, ce qui la classe au 11<sup>ème</sup> rang des communes vosgiennes. Avec Bulgnéville (1 539 habitants) et Contrexéville (3 190), ces 3

communes voisines rassemblent plus de la moitié de la population du territoire (55%). Le contraste est marqué avec les autres communes : 40 comptent moins de 500 habitants et 29 comptent moins de 200 habitants. La démographie se dégrade dans la Communauté de communes. Alors que la population n'avait diminué que de 191 habitants entre 2008 et 2013 (-1%), à un rythme inférieur à la moyenne vosgienne, le territoire a perdu 700 habitants entre 2013 et 2019. Au cours des 6 dernières années, la population a diminué de 3,8% contre une baisse de 2,9% dans le département. Le déficit migratoire est l'un des plus importants du département avec, en moyenne, 71 départs de plus que les arrivées chaque année. Le déficit naturel se creuse mais reste relativement contenu, surtout en comparaison avec les autres territoires de l'ouest du département, avec en moyenne 45 décès de plus que les naissances chaque année. Si 15 communes ont vu leur population progresser, 30 ont perdu des habitants. Les principales communes présentent des situations très contrastées. Vittel a vu sa population diminuer de 416 habitants (-7,9%), principalement en raison d'un solde naturel très déficitaire. Contrexéville a perdu 126 habitants (-4,4%) en raison d'un important déficit migratoire (126 départs de plus que les arrivées). A l'opposé, Bulgnéville a gagné 47 habitants (+3,2%) grâce à son excédent naturel (44 naissances de plus que les décès) et à un solde migratoire qui reste légèrement positif (3 arrivées de plus que les départs).

### 3. La dynamique des 507 communes vosgiennes

Au niveau communal, les tendances entrevues lors du dernier recensement se confirment. De **rare secteurs du département sont en croissance**. A savoir, les **espaces périurbains autour de l'agglomération d'Epinal** et les **territoires les plus proches de la métropole nancéienne**. A l'opposé, la **population diminue dans la plupart des villes importantes**, dans toute la **zone de montagne** ainsi que dans les **communes les plus isolées** du département.

**La population municipale des 20 premières communes du département et leur évolution récente**

Commune	Nombre d'habitants en 2008	Nombre d'habitants en 2013	Evolution annuelle de 2008 à 2013	Nombre d'habitants au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Evolution annuelle de 2013 à 2019
<b>Epinal</b>	33 043	32 188	↓ -0,5 %	<b>32 256</b>	↑ +0,04 %
<b>Saint-Dié-des-Vosges</b>	21 705	20 471	↓ -1,1 %	<b>19 576</b>	↓ -0,7 %
<b>Golbey</b>	8 229	8 436	↑ +0,5 %	<b>8 798</b>	↑ +0,7 %
<b>Thaon-les-Vosges</b>	9 145	9 073	↓ -0,2 %	<b>8 634</b>	↓ -0,8 %
<b>Gérardmer</b>	8 700	8 284	↓ -1 %	<b>7 807</b>	↓ -1 %
<b>Remiremont</b>	8 038	7 774	↓ -0,7 %	<b>7 691</b>	↓ -0,2 %
<b>Neufchâteau</b>	7 034	6 602	↓ -1,2 %	<b>6 636</b>	↑ +0,1 %
<b>Raon-l'Étape</b>	6 678	6 422	↓ -0,8 %	<b>6 205</b>	↓ -0,6 %
<b>Rambervillers</b>	5 685	5 505	↓ -0,6 %	<b>5 096</b>	↓ -1,2 %
<b>Mirecourt</b>	5 906	5 598	↓ -1 %	<b>4 949</b>	↓ -1,9 %
<b>Vittel</b>	5 510	5 248	↓ -1 %	<b>4 832</b>	↓ -1,3 %
<b>Charmes</b>	4 597	4 653	↑ +0,2 %	<b>4 690</b>	↑ +0,1 %
<b>La Bresse</b>	4 716	4 262	↓ -1,9 %	<b>4 143</b>	↓ -0,5 %
<b>Saint-Nabord</b>	3 987	4 075	↑ +0,4 %	<b>3 994</b>	↓ -0,3 %
<b>Vagney</b>	3 989	3 961	↓ -0,1 %	<b>3 911</b>	↓ -0,2 %
<b>Le Val-d'Ajol</b>	4 098	3 936	↓ -0,8 %	<b>3 864</b>	↓ -0,3 %
<b>Saint-Etienne-lès-Remiremont</b>	3 879	3 848	↓ -0,2 %	<b>3 847</b>	↓ -0,0 %
<b>Rupt-sur-Moselle</b>	3 587	3 454	↓ -0,7 %	<b>3 529</b>	↑ +0,4 %
<b>Le Thillot</b>	3 757	3 629	↓ -0,7 %	<b>3 376</b>	↓ -1,2 %
<b>Anould</b>	3 323	3 385	↑ +0,4 %	<b>3 368</b>	↓ -0,1 %

Parmi les **20 principales communes vosgiennes**, seules 5 enregistrent un gain de population, souvent modeste, par rapport à 2013 : Epinal, Golbey, Neufchâteau, Charmes et Rupt-sur-Moselle.

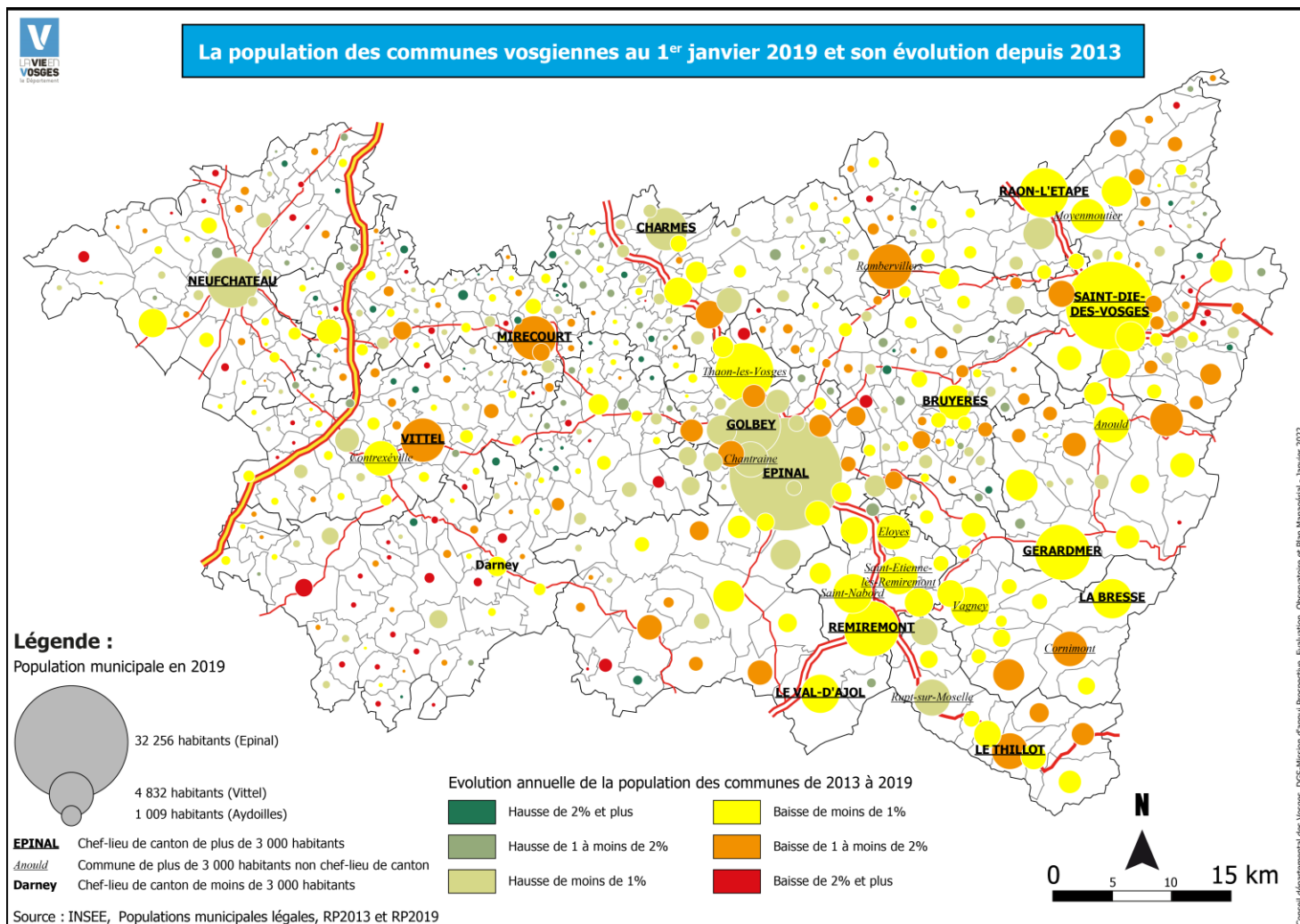
Les deux principales communes du département sont sur des dynamiques différentes. Après des années de baisse (7 416 habitants de perdus entre 1975 et 2013), la **population d'Epinal augmente** légèrement (+68 habitants) grâce à un solde naturel excédentaire qui compense le léger déficit migratoire. Saint-Dié-des-Vosges, qui est passé sous le seuil symbolique des 20 000 habitants, a encore perdu 895 habitants entre 2013 et 2019 (-4,4%) après en avoir perdu près de 5 000 depuis 1975. Dans le classement des villes de métropole, les villes vosgiennes reculent dans la hiérarchie : Epinal n'occupe plus que la 232<sup>ème</sup> place (218<sup>ème</sup> en 2008) et Saint-Dié-des-Vosges la 458<sup>ème</sup> (378<sup>ème</sup> en 2008).

La commune de Golbey est l'une des rares communes vosgienne à poursuivre sa croissance. Elle a encore gagné 362 habitants (+4,3%) au cours des 6 dernières années après en avoir déjà gagné 207 entre 2008 et 2013. Grâce à la fusion de 3 communes en 2016, la commune nouvelle de Thaon-les-Vosges<sup>9</sup> est la 4<sup>ème</sup> ville du département. Elle a perdu 439 habitants (-4,8%) entre les 2 recensements, essentiellement par déficit migratoire (373 départs non remplacés). Malgré la perte de 477 habitants (-5,8%), Gérardmer reste la 5<sup>ème</sup> ville du département. Remiremont, qui était encore la 3<sup>ème</sup> ville du département en 1990, est désormais au 6<sup>ème</sup> rang (83 habitants de perdu, -1,1%). Outre Gérardmer, d'autres communes importantes ont perdu plus de 5% de leur population : Le Thillot (-7%, 253 habitants de moins), Rambervillers (-7,4%, 409 habitants de moins) Vittel (-7,9%, 416 habitants de moins) ou Mirecourt (-11,6%, 649 habitants de moins).

Au total, **depuis 2013, 172 communes vosgiennes ont gagné des habitants, 327 en ont perdu et 8 ont conservé le même nombre d'habitants**. 101 communes ont moins de 100 habitants. Maroncourt (canton de Darney), la plus petite commune des Vosges, ne compte que 7 habitants. C'est la 20<sup>ème</sup> commune la moins peuplée de France !

Alors que les **villes vosgiennes gagnaient peu de nouveaux habitants**, elles sont désormais 9 parmi les 20 premières villes vosgiennes à présenter un solde migratoire excédentaire. Golbey (387 nouveaux habitants entre 2013 et 2019), Neufchâteau (268), Remiremont (174), Charmes (87) et Le Val-d'Ajol (84) sont les communes les plus attractives. Les 4 autres (Vagney, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Rupt-sur-Moselle et La Bresse) ont un solde migratoire excédentaire compris entre 12 et 40 personnes. Il est également intéressant de constater que parmi les autres communes importantes, même si le solde migratoire reste déficitaire, il se réduit.

<sup>9</sup> Thaon-les-Vosges est une commune nouvelle issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des communes de Girmont (987 habitants), Oncourt (192 hab.) et Thaon-les-Vosges (7 455 hab.). Après avoir porté le nom de Capavenir Vosges entre 2016 et 2021, la commune a repris le nom de Thaon-les-Vosges depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



**245 235 vosgiens vivent dans l'une des 488 communes de l'espace rural<sup>10</sup> du département, ce qui représente 67,3% de la population et 96,3% des communes.** C'est nettement supérieur à la moyenne régionale (38,9% de la population et 88,9% des communes) et le 3<sup>ème</sup> taux le plus important des départements du Grand-Est. En France métropolitaine, 33,3% des habitants vivent en milieu rural (88,2% des communes).

**Dans le département, seules 19 communes sont désormais considérées comme appartenant à l'espace urbain.**

- Une **ville principale peu peuplée**. Epinal ne rassemble que 8,8% de la population vosgienne. Dans les autres départements du Grand-Est, la ville principale regroupe entre 9,2% (dans la Meuse avec Verdun, 16 942 hab.) et 32% de la population (dans la Marne avec Reims, 181 194 hab.). Seuls la Meuse et la Haute-Marne (Saint-Dizier, 22 928 hab.) ont, pour plus grande ville, une commune moins peuplée qu'Epinal ;
- Un **grand nombre de communes considérées comme urbaines sont de très petite taille** : 7 des 19 communes « urbaines » du département comptent moins de 2 000 habitants et ne sont donc pas des villes au sens statistique. C'est typique du phénomène de périurbanisation qui s'est développé autour des villes du département. Ces communes rassemblent 7,5% de la population urbaine du département (8,3% dans la région).

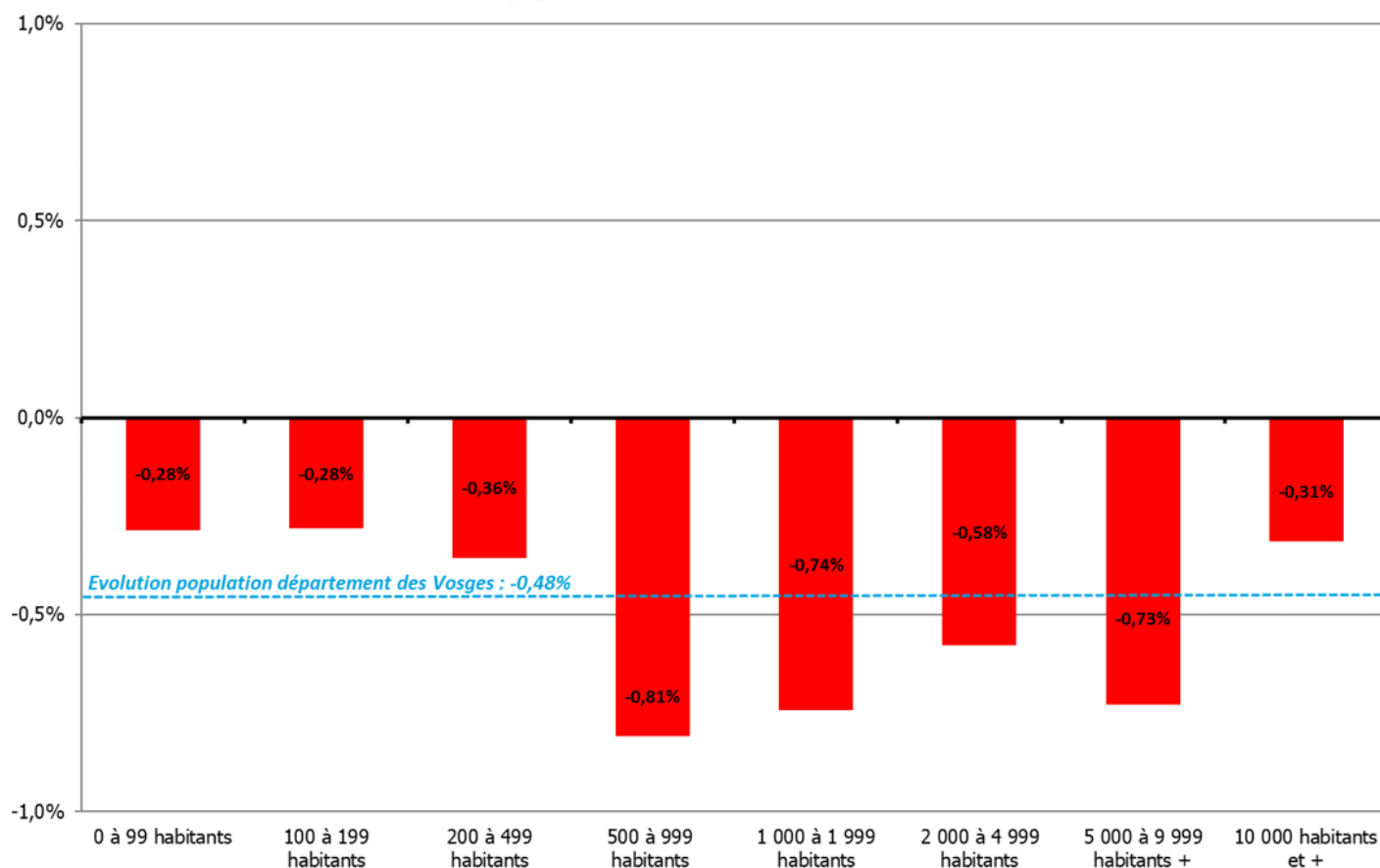
**D'une manière générale, les communes de petite taille ont une démographie plus solide.**

En effet, la population des 366 communes de moins de 500 habitants diminue 2 fois moins vite que celle des communes de plus de 500 habitants : -0,27% par an contre -0,52% par an (-0,48% en évolution globale).

<sup>10</sup> Jusqu'en 2020, l'espace rural était défini par défaut par l'INSEE. Ainsi, était considérés comme ruraux les espaces qui n'appartenaient pas au monde urbain. Depuis, une nouvelle définition est apparue et les espaces ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité.

En entrant dans le détail, les communes de la strate de moins de 100 habitants (94 communes vosgiennes sont dans ce cas) et de celle de 100 à 199 habitants (144 communes), sont celles qui perdent le moins d'habitants. Au contraire, ce sont les communes de 500 à 999 habitants (61 communes) qui, proportionnellement, perdent le plus d'habitants (-0,81% par an).

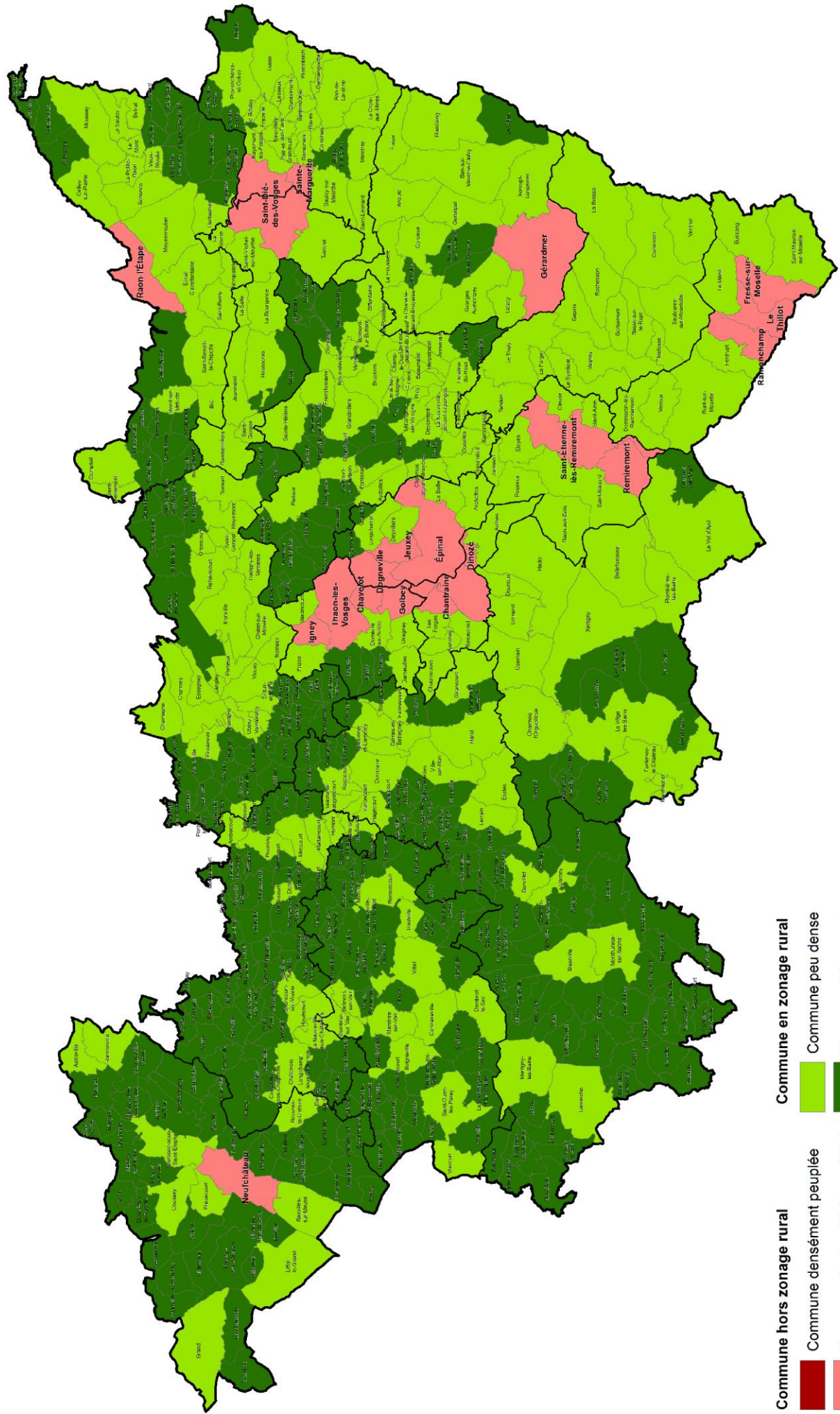
**Evolution annuelle de la population de 2013 à 2019 suivant la taille des communes**



**L'évolution démographique est différente entre les communes de l'espace rural et celles de l'espace urbain**, ces dernières ayant vu leur population diminuer de 0,29% par an contre 0,56% pour celles de l'espace rural. Au total, les communes urbaines ont perdu 2 144 habitants et les communes rurales 8 583 habitants.

Au sein de **l'espace rural**, ce sont **les plus petites communes qui résistent le mieux** alors que les plus peuplées continuent à voir leur population diminuer à un rythme supérieur à la moyenne départementale. La diminution n'a été que de 0,27% dans les communes de moins de 500 habitants alors que la baisse a été de 0,67% dans celles de 500 habitants et +. Une **distinction peut également être opérée entre les communes du rural peu dense et du rural très peu dense**. Dans le rural très peu dense, la diminution de population a été de 0,36% (-894 habitants) alors qu'elle a été de 0,6% dans les communes du rural peu dense.

# Zonage rural dans le département des Vosges selon la nouvelle définition de l'INSEE



- Commune hors zonage rural**
  - Commune densément peuplée**
  - Commune en zonage rural**
  - Commune peu dense**
  - Commune de densité intermédiaire**
  - Commune très peu dense**
- En gras, les communes hors zonage rural**

Sources : INSEE; Grille de densité et Populations municipales légales 2013 et 2019



## ANNEXE – La population des 507 communes du département (par ordre alphabétique)

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88002	AHEVILLE	75	+18	+5,3%	↓	↑	75
88003	AINGEVILLE	62	-10	-2,3%	↓	↓	63
88004	AINVELLE	133	-34	-3,4%	↓	↓	139
88005	ALLARMONT	203	-24	-1,8%	↓	↓	207
88006	AMBACOURT	290	-12	-0,7%	↑	↓	298
88007	AMEUVELLE	48	-8	-2,4%	↓	↓	49
88008	ANGLEMONT	168	+8	+0,8%	↑	↑	171
88009	ANOULD	3 368	-17	-0,1%	↓	↓	3 436
88010	AOUZE	198	+13	+1,2%	↑	↑	199
88011	ARCHES	1 634	-28	-0,3%	↑	↓	1 687
88012	ARCHETTES	1 105	-5	-0,1%	↓	↑	1 118
88013	AROFFE	86	-8	-1,4%	↓	↓	86
88014	ARRENTES-DE-CORCIEUX	183	+6	+0,6%	=	↑	188
88015	ATTIGNEVILLE	206	-25	-1,8%	↓	↓	209
88016	ATTIGNY	212	-41	-2,7%	↓	↓	221
88017	AULNOIS	166	+12	+1,3%	↑	↑	172
88019	AUTIGNY-LA-TOUR	149	-25	-2,4%	↑	↓	152
88020	AUTREVILLE	188	+20	+2,0%	↓	↑	193
88021	AUTREY	283	0	0%	↑	↓	295
88022	AUZAINVILLIERS	234	+16	+1,2%	↓	↑	240
88023	AVILLERS	81	-7	-1,3%	=	↓	83
88024	AVRAINVILLE	114	+7	+1,1%	↑	↓	114
88025	AVRANVILLE	69	-9	-1,9%	=	↓	72
88026	AYDOILLES	1 009	-66	-1%	↑	↓	1 057
88027	BADMENIL-AUX-BOIS	144	-2	-0,2%	↑	↓	150
88030	BAINVILLE-AUX-SAULES	147	+15	+1,9%	↑	↑	147
88031	BALLEVILLE	99	-14	-2,1%	↑	↓	103
88032	BAN-DE-LAVELINE	1 199	-94	-1,2%	↓	↓	1 232
88033	BAN-DE-SAPT	350	+5	+0,2%	↓	↑	357
88106	BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY	946	-36	-0,6%	↓	↓	975
88035	BARBEY-SEROUX	145	+5	+0,6%	↑	↓	151
88036	BARVILLE	96	+8	+1,5%	↓	↑	98
88037	BASSE-SUR-LE-RUPT	871	-5	-0,1%	↑	↓	898
88038	BATTEXEY	36	+2	+1%	↑	=	36
88039	BAUDRICOURT	331	+13	+0,7%	↑	↑	338
88040	BAYECOURT	250	-21	-1,3%	↑	↓	255
88041	BAZEGNEY	109	-6	-0,9%	↑	↓	117
88042	BAZIEN	80	-5	-1%	↑	↓	81
88043	BAZOILLES-ET-MENIL	110	-13	-1,8%	↑	↓	113
88044	BAZOILLES-SUR-MEUSE	603	-1	-0,0%	↑	↓	619
88045	BEAUFREMONT	87	+3	+0,6%	↑	↑	87
88046	BEAUMENIL	130	+12	+1,7%	↑	↑	134
88047	BEGNECOURT	148	-23	-2,2%	↑	↓	155



Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88048	BELLEFONTAINE	981	-41	-0,7%	↑	↓	1 007
88049	BELMONT-LES-DARNEY	113	-1	-0,1%	↓	↑	115
88050	BELMONT-SUR-BUTTANT	303	+15	+0,9%	=	↑	308
88051	BELMONT-SUR-VAIR	133	+30	+4,9%	↑	↑	134
88052	BELRUPT	97	-8	-1,3%	↓	↓	99
88053	BELVAL	161	+9	1%	↓	↑	163
88054	BERTRIMOUTIER	306	-10	-0,5%	↓	↓	316
88055	BETTEGNEY-SAINT-BRICE	164	+8	+0,9%	↑	↑	164
88056	BETTONCOURT	96	+11	+2,2%	↑	↑	98
88058	BIECOURT	97	+4	+0,7%	↑	↑	102
88059	BIFFONTAINE	398	-28	-1,1%	↓	↓	410
88060	BLEMEREY	32	+12	+10,0%	↑	↑	33
88061	BLEURVILLE	298	-55	-2,6%	↓	↓	311
88062	BLEVAINCOURT	98	-4	-0,7%	↓	↓	100
88063	BOCQUEGNEY	136	+12	+1,6%	↑	↑	140
88064	BOIS-DE-CHAMP	108	-10	-1,4%	=	↓	109
88065	BONVILLET	288	-47	-2,3%	↓	↓	293
88066	BOULAINCOURT	68	-5	-1,1%	↑	↓	72
88069	BOUXIERES-AUX-BOIS	136	-1	-0,1%	↑	↓	142
88070	BOUXURULLES	174	+17	+1,8%	↑	↑	175
88071	BOUZEMONT	52	-5	-1,5%	↓	↓	53
88073	BRANTIGNY	213	+10	+0,8%	↑	↑	217
88074	BRECHAINVILLE	60	-3	-0,8%	↓	↑	60
88076	BROUVELIEURES	433	-37	-1,3%	↓	↓	443
88077	BRU	566	-15	-0,4%	↑	↓	580
88078	BRUYERES	3 073	-114	-0,6%	↓	↑	3 127
88079	BULGNEVILLE	1 539	+47	+0,5%	↑	↑	1 642
88080	BULT	306	0	0%	↑	↓	308
88081	BUSSANG	1 349	-102	-1,2%	↓	↑	1 372
88082	CELLES-SUR-PLAINE	784	-74	-1,4%	↓	↓	801
88083	CERTILLEUX	211	-6	-0,5%	=	↓	221
88084	CHAMAGNE	466	+16	+0,6%	↑	↑	475
88085	CHAMPDRAY	187	+24	+2,5%	↑	↑	189
88086	CHAMP-LE-DUC	518	-16	-0,5%	↓	↓	542
88087	CHANTRAINE	3 197	+39	+0,2%	↓	↑	3 292
88090	CHARMES	4 690	+37	+0,1%	↓	↑	4 745
88091	CHARMOIS-DEVANT-BRUYERES	387	-21	-0,9%	↑	↓	396
88092	CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX	587	-10	-0,3%	↓	↑	595
88093	CHATAS	43	-12	-3,6%	↓	↓	45
88094	CHATEL-SUR-MOSELLE	1 708	+28	+0,3%	↓	↑	1 758
88095	CHATENOIS	1 702	-13	-0,1%	↓	=	1 746
88096	CHATILLON-SUR-SAONE	112	-28	-3,3%	↓	↓	120
88097	CHAUFFECOURT	43	+8	+3,8%	↑	↑	44
88098	CHAUMOUSEY	901	+29	+0,6%	↓	↑	926

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88099	CHAVELOT	1 367	-105	-1,2%	↑	↓	1 389
88100	CHEF-HAUT	46	+2	+0,8%	↓	↑	48
88101	CHENIMENIL	1 236	+44	+0,6%	↓	↑	1 260
88102	CHERMISEY	95	-7	-1,1%	↓	↓	96
88103	CIRCOURT	87	+10	+2,2%	↓	↑	89
88104	CIRCOURT-SUR-MOUZON	185	-13	-1,1%	=	↓	195
88105	CLAUDON	213	-5	-0,4%	↓	↑	217
88107	CLEREY-LA-COTE	34	+2	+1%	=	↑	34
88109	CLEURIE	646	-9	-0,2%	↑	↓	659
88110	CLEZENTAINE	219	-3	-0,2%	↑	↓	224
88111	COINCHES	355	+7	+0,3%	↑	↑	359
88113	COMBRIMONT	134	-20	-2,2%	=	↓	135
88114	CONTREXEVILLE	3 190	-146	-0,7%	↓	↓	3 414
88115	CORCIEUX	1 500	-97	-1,0%	↓	↓	1 514
88116	CORNIMONT	3 111	-291	-1,4%	↓	↓	3 182
88117	COURCELLES-SOUS-CHATENOIS	78	-4	-0,8%	↑	↓	79
88118	COUSSEY	713	-26	-0,6%	↑	↓	733
88119	CRAINVILLIERS	174	-4	-0,4%	↓	↓	176
88121	DAMAS-AUX-BOIS	271	+5	+0,3%	=	↑	277
88122	DAMAS-ET-BETTEGNEY	364	-3	-0,1%	↑	↓	371
88123	DAMBLAIN	252	-2	-0,1%	↓	↑	257
88124	DARNEY	1 076	-68	-1%	↓	↑	1 129
88125	DARNEY-AUX-CHENES	66	+10	+3%	↑	↑	67
88126	DARNIEULLES	1 380	-161	-1,7%	↑	↓	1 411
88127	DEINVILLERS	59	-5	-1,3%	↑	↓	61
88128	DENIPAIRE	249	-2	-0,1%	↑	↓	254
88129	DERBAMONT	114	+20	+3,5%	↑	↑	117
88130	DESTORD	248	+21	+1,5%	↑	↓	252
88131	DEYCIMONT	307	-8	-0,4%	↑	↓	321
88132	DEYVILLERS	1 361	-121	-1,4%	↑	↓	1 399
88133	DIGNONVILLE	199	+12	+1,1%	↓	↑	208
88134	DINOZE	624	+30	+0,8%	↓	↑	638
88135	DOCELLES	864	-91	-1,6%	=	↓	881
88136	DOGNEVILLE	1 484	+47	+0,5%	↓	↑	1 511
88137	DOLAINCOURT	100	+13	+2,5%	↑	↑	100
88138	DOMBASLE-DEVANT-DARNEY	79	-6	-1,2%	↓	↓	81
88139	DOMBASLE-EN-XAINTOIS	120	+1	+0,1%	↓	↑	121
88140	DOMBROT-LE-SEC	368	-8	-0,4%	↑	↓	382
88141	DOMBROT-SUR-VAIR	239	-16	-1,0%	↓	↓	242
88144	DOMEVRE-SOUS-MONTFORT	56	-4	-1,1%	↓	↓	56
88142	DOMEVRE-SUR-AVIERE	406	+13	+0,6%	↑	↑	414
88143	DOMEVRE-SUR-DURBION	265	-25	-1,4%	↑	↓	279
88145	DOMFAING	216	-11	-0,8%	↓	↓	218
88146	DOMJULIEN	175	-13	-1,2%	↓	↓	177

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88147	DOMMARTIN-AUX-BOIS	382	-56	-2,1%	↑	↓	387
88148	DOMMARTIN-LES-REMIEMONT	1 882	+47	+0,4%	↑	↑	1 933
88149	DOMMARTIN-LES-VALLOIS	54	-4	-1,1%	↑	↓	54
88150	DOMMARTIN-SUR-VRAINE	294	-23	-1,2%	↓	↑	300
88151	DOMPAIRE	1 108	-31	-0,5%	↓	↑	1 136
88152	DOMPIERRE	249	-27	-1,6%	↑	↓	263
88153	DOMPTAIL	346	-5	-0,2%	↑	↓	354
88154	DOMREMY-LA-PUCELLE	91	-35	-4,6%	↓	↓	93
88155	DOMVALLIER	101	-14	-2,0%	↓	↓	109
88156	DONCIERES	132	-16	-1,8%	↑	↓	134
88157	DOUNOUX	856	-15	-0,3%	↑	↓	874
88158	ELOYES	3 122	-164	-0,8%	↓	↓	3 182
88159	ENTRE-DEUX-EAUX	497	-33	-1,0%	↑	↓	505
88160	EPINAL	32 256	+68	+0,0%	↑	↓	33 706
88161	ESCLES	434	+15	+0,6%	↓	↑	446
88162	ESLEY	193	+24	+2,4%	↑	↑	198
88163	ESSEGNEY	745	-12	-0,3%	↓	↑	754
88164	ESTRENNES	94	+1	+0,2%	↓	↑	95
88165	ETIVAL-CLAIREFONTAINE	2 610	+6	+0,0%	↑	↓	2 663
88166	EVAUX-ET-MENIL	356	+7	+0,3%	↑	↓	359
88167	FAUCOMPIERRE	233	-12	-0,8%	↑	↓	238
88168	FAUCONCOURT	136	+12	+1,6%	↓	↑	138
88169	FAYS	215	-24	-1,7%	↓	↓	221
88170	FERDRUPT	725	-10	-0,2%	↓	↓	742
88171	FIGNEVELLE	47	-5	-1,6%	↓	↓	48
88172	FIMENIL	227	-5	-0,4%	↓	↑	231
88173	FLOREMONT	462	+26	+1,0%	↑	↑	474
88174	FOMEREY	151	+1	+0,1%	↑	↓	155
88175	FONTENAY	458	-63	-2,0%	↑	↓	478
88176	FONTENOY-LE-CHÂTEAU	508	-78	-2,2%	↓	↓	543
88179	FOUCHECOURT	44	-1	-0,4%	↓	↑	47
88180	FRAIN	126	-13	-1,6%	↓	↓	128
88181	FRAIZE	2 841	-234	-1,3%	↓	↓	2 887
88182	FRAPELLE	195	-16	-1,3%	↓	↓	204
88183	FREBECOURT	335	+32	+1,8%	↑	↑	342
88184	FREMIFONTAINE	440	-40	-1,4%	↑	↓	451
88185	FRENELLE-LA-GRANDE	109	-6	-0,9%	↓	=	113
88186	FRENELLE-LA-PETITE	46	-4	-1,3%	↓	↓	46
88187	FRENOIS	54	+12	+4,8%	↑	↑	55
88188	FRESSE-SUR-MOSELLE	1 726	-47	-0,4%	↓	↓	1 774
88189	FREVILLE	135	-17	-1,9%	↓	↓	139
88190	FRIZON	521	+25	+0,8%	↑	↑	527
88192	GELVECOURT-ET-ADOMPT	105	+5	+0,8%	↑	↓	106
88193	GEMAINGOUTTE	145	+18	+2,4%	↑	↑	146

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88194	GEMMELAINCOURT	140	-20	-2,1%	↓	↓	152
88195	GENDREVILLE	105	-6	-0,9%	=	↓	108
88196	GERARDMER	7 807	-477	-1,0%	↓	↓	8 431
88197	GERBAMONT	352	-19	-0,9%	↑	↓	363
88198	GERBEPAL	601	+25	+0,7%	↑	↑	613
88199	GIGNEVILLE	78	+1	+0,2%	↑	↓	81
88200	GIGNEY	53	-2	-0,6%	↓	↓	54
88201	GIRANCOURT	900	+1	+0,0%	↑	↓	914
88202	GIRCOURT-LES-VIEVILLE	191	+15	+1,4%	↑	=	194
88203	GIRECOURT-SUR-DURBION	351	+14	+0,7%	↑	↑	362
88205	GIRMONT-VAL-D'AJOL	254	+18	+1,3%	↓	↑	271
88206	GIRONCOURT-SUR-VRAINE	889	-80	-1,4%	↓	↓	906
88208	GODONCOURT	115	-24	-2,9%	↓	↓	119
88209	GOLBEY	8798	+362	+0,7%	↓	↑	8 921
88210	GORHEY	173	-4	-0,4%	↑	↓	179
88212	GRAND	351	-53	-2,2%	↓	↓	361
88215	GRANDRUPT	77	+4	+0,9%	↑	↑	79
88214	GRANDRUPT-DE-BAINS	76	-9	-1,8%	↑	↓	80
88216	GRANDVILLERS	744	-3	-0,1%	↑	↓	755
88218	GRANGES-AUMONTZEY	2 613	-119	-0,7%	↓	↑	2 669
88219	GREUX	149	-21	-2,1%	↓	↓	155
88220	GRIGNONCOURT	46	+5	+2,0%	↓	↑	47
88221	GRUEY-LES-SURANCE	237	-18	-1,2%	↓	↓	248
88222	GUGNECOURT	253	+30	+2,2%	↑	↑	272
88223	GUGNEY-AUX-AULX	164	+15	+1,7%	↑	↑	171
88224	HADIGNY-LES-VERRIERES	388	+6	+0,3%	↑	↓	400
88225	HADOL	2 359	+8	+0,1%	↑	↓	2 464
88226	HAGECOURT	126	+12	+1,8%	↑	↑	129
88227	HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	86	-3	-0,6%	↑	↓	87
88228	HAILLAINVILLE	174	+1	+0,1%	↑	↓	178
88229	HARCHECHAMP	73	-23	-4,0%	↓	↓	77
88230	HARDANCOURT	40	-1	-0,4%	↑	↓	40
88231	HAREVILLE	477	-18	-0,6%	↑	↓	495
88232	HARMONVILLE	219	-13	-0,9%	↑	↓	223
88233	HAROL	628	+18	+0,5%	↑	↑	680
88237	HENNECOURT	370	+17	+0,8%	↑	↓	377
88238	HENNEZEL	393	-20	-0,8%	↓	↓	405
88239	HERGUGNEY	135	-5	-0,6%	=	↓	138
88240	HERPELMONT	279	+8	+0,5%	↑	↓	281
88241	HOUECOURT	441	+10	+0,4%	↑	↑	453
88242	HOUEVILLE	45	+3	+1,2%	↑	↑	46
88243	HOUSSERAS	485	-20	-0,7%	=	↓	492
88245	HURBACHE	319	+18	+1,0%	↑	↑	332
88246	HYMONT	484	+5	+0,2%	↓	↑	496
88247	IGNEY	1 160	-21	-0,3%	↑	↓	1 174

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88248	ISCHES	174	+6	+0,6%	↓	↑	178
88249	JAINVILLOTTE	76	-2	-0,4%	↓	↑	79
88250	JARMENIL	478	+36	+1,4%	↑	↑	483
88251	JEANMENIL	1 119	-8	-0,1%	↑	↓	1 154
88252	JESONVILLE	132	-7	-0,8%	↑	↓	139
88253	JEUXEY	683	+11	+0,3%	↑	↓	699
88254	JORXEY	82	-5	-1,0%	↓	↓	83
88255	JUBAINVILLE	91	+3	+0,6%	↑	↑	94
88256	JUSSARUPT	270	0	0,0%	↓	↑	275
88257	JUVAINCOURT	179	-8	-0,7%	↑	↓	182
88028	LA BAFFE	618	-43	-1,1%	↑	↓	713
88068	LA BOURGONCE	899	+1	+0,0%	↑	↓	919
88075	LA BRESSE	4 143	-119	-0,5%	↓	↑	4 293
88088	LA CHAPELLE AUX BOIS	672	+2	+0,0%	↑	↓	680
88089	LA CHAPELLE DEVANT BRUYERES	562	-65	-1,7%	↓	↓	576
88120	LA CROIX AUX MINES	486	-54	-1,7%	↓	↓	495
88177	LA FORGE	520	-29	-0,9%	↑	↓	531
88213	LA GRANDE FOSSE	135	+24	+3,6%	=	↑	135
88236	LA HAYE	125	+1	+0,1%	↑	↓	125
88244	LA HOUSIERE	547	-46	-1,3%	↓	↓	565
88322	LA NEUVEVILLE-DEVANT-LEPANGES	506	+11	+0,4%	↑	↑	518
88324	LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS	379	-4	-0,2%	↓	=	389
88325	LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT	183	+9	+0,9%	↑	↑	190
88345	LA PETITE-FOSSE	72	-12	-2,4%	↓	↓	75
88346	LA PETITE-RAON	742	-68	-1,4%	↓	↓	754
88438	LA SALLE	392	-39	-1,5%	↑	↓	399
88485	LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE	120	-16	-2,0%	↑	↓	120
88029	LA VOGUE-LES-BAINS	1 609	-125	-1,2%	↓	↓	1 735
88519	LA VOIVRE	676	-36	-0,8%	↓	↓	698
88258	LAMARCHE	858	-125	-2,1%	↓	↓	874
88259	LANDAVILLE	298	-3	-0,2%	↓	↑	307
88260	LANGLEY	154	-20	-1,9%	↓	↓	156
88261	LAVAL-SUR-VOLOGNE	626	-16	-0,4%	↑	↓	637
88262	LAVELINE-DEVANT-BRUYERES	582	-56	-1,5%	↑	↓	594
88263	LAVELINE-DU-HOUX	206	-26	-1,9%	↓	↓	212
88057	LE BEULAY	92	-26	-3,7%	↓	↓	98
88108	LE CLERJUS	508	-63	-1,8%	↓	↓	527
88302	LE MENIL	1 026	-84	-1,3%	↓	↓	1 048
88306	LE MONT	51	-2	-0,6%	↑	↓	51
88362	LE PUID	113	+16	+2,7%	↓	↑	114
88399	LE ROULIER	202	+1	+0,1%	↑	↓	206

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88444	LE SAULCY	326	-1	-0,1%	↑	↓	337
88462	LE SYNDICAT	1 884	-45	-0,4%	↑	↓	1 924
88468	LE THILLOT	3 376	-253	-1,2%	↓	↓	3 432
88470	LE THOLY	1 555	-34	-0,4%	↓	↓	1 598
88487	LE VAL-D'AJOL	3 864	-72	-0,3%	↓	↑	3 963
88492	LE VALTIN	73	-19	-3,4%	↓	↓	75
88501	LE VERMONT	71	+1	+0,2%	↑	=	71
88264	LEGEVILLE-ET-BONFAYS	61	+13	+4,5%	↑	↑	64
88265	LEMMECOURT	30	-2	-1,0%	↓	↑	30
88266	LEPANGES-SUR-VOLOGNE	834	-94	-1,7%	↑	↓	852
88267	LERRAIN	451	-38	-1,3%	↑	↓	467
88001	LES ABLEUVENETTES	58	-18	-3,9%	↓	↓	58
88178	LES FORGES	1 833	-120	-1%	↑	↓	1 902
88356	LES POULIERES	272	+16	+1,0%	↑	↑	277
88398	LES ROUGES-EAUX	85	-2	-0,4%	↑	↓	89
88471	LES THONS	102	-17	-2,4%	↓	↓	103
88491	LES VALLOIS	119	-4	-0,5%	↑	↓	124
88520	LES VOIVRES	298	-38	-1,9%	=	↓	307
88268	LESSEUX	142	-37	-3,4%	↑	↓	150
88269	LIEZEY	297	+20	+1,2%	↑	↑	304
88270	LIFFOL-LE-GRAND	2 124	-116	-0,9%	↓	↑	2 185
88271	LIGNEVILLE	307	-11	-0,6%	↑	↓	314
88272	LIRONCOURT	71	-3	-0,7%	↓	↑	71
88273	LONGCHAMP	456	-1	-0,0%	↑	↓	467
88274	LONGCHAMP-SOUS-CHATENOIS	78	-5	-1,0%	↑	↓	79
88275	LUBINE	239	+22	+1,7%	↑	↑	241
88276	LUSSE	395	-46	-1,7%	↓	↓	411
88277	LUVIGNY	115	+10	+1,6%	↑	↓	118
88278	MACONCOURT	72	-13	-2,5%	↓	↓	73
88279	MADECOURT	50	-11	-3,0%	=	↓	51
88280	MADEGNEY	137	+36	+5,9%	↑	↑	137
88281	MADONNE-ET-LAMEREY	405	+30	+1,3%	↑	↑	417
88283	MALAINCOURT	81	-13	-2,3%	↓	↓	83
88284	MANDRAY	581	-22	-0,6%	↑	↓	593
88285	MANDRES-SUR-VAIR	440	-6	-0,2%	↓	↑	569
88286	MARAINVILLE-SUR-MADON	98	+9	+1,7%	↑	↑	98
88287	MAREY	63	-11	-2,5%	↑	↓	64
88288	MARONCOURT	7	-5	-6,9%	↓	↓	7
88289	MARTIGNY-LES-BAINS	816	+4	+0,1%	↓	↑	882
88290	MARTIGNY-LES-GERBONVAUX	105	-16	-2,2%	↑	↓	107
88291	MARTINVELLE	131	+11	+1,5%	↓	↑	134
88292	MATTAINCOURT	806	-65	-1,2%	↓	↑	831
88293	MAXEY-SUR-MEUSE	216	-28	-1,9%	↓	↓	220
88294	MAZELEY	263	-8	-0,5%	↑	↓	266

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88295	MAZIROT	228	+8	+0,6%	↓	↑	235
88296	MEDONVILLE	74	+2	+0,5%	↓	↑	74
88297	MEMENIL	157	+5	+0,5%	↑	=	162
88298	MENARMONT	67	+6	+1,6%	↑	↑	67
88300	MENIL-DE-SENONES	131	-16	-1,8%	↓	↓	137
88299	MENIL-EN-XAINTOIS	147	-35	-3,2%	=	↓	148
88301	MENIL-SUR-BELVITTE	294	-18	-1,0%	↑	↓	305
88303	MIDREVAUX	199	-8	-0,6%	↑	↓	200
88304	MIRECOURT	4 949	-649	-1,9%	↓	↓	5 436
88305	MONCEL-SUR-VAIR	196	-15	-1,2%	↓	↓	201
88309	MONTHUREUX-LE-SEC	159	-10	-1,0%	↑	↓	168
88310	MONTHUREUX-SUR-SAONE	909	+31	+0,6%	↓	↑	927
88307	MONT-LES-LAMARCHE	95	-7	-1,1%	↓	↓	97
88308	MONT-LES-NEUFCHATEAU	302	+1	+0,1%	↑	↓	307
88311	MONTMOTIER	37	-13	-4,3%	↓	↓	38
88312	MORELMAISON	197	-4	-0,3%	↑	↓	202
88313	MORIVILLE	420	-9	-0,3%	↓	↓	428
88314	MORIZECOURT	101	-15	-2,2%	↓	↓	105
88315	MORTAGNE	171	+12	+1,3%	↓	↑	173
88316	MORVILLE	48	-2	-0,7%	↑	↓	50
88317	MOUSSEY	566	-77	-2,0%	↓	↓	571
88318	MOYEMONT	227	+6	+0,5%	↑	↓	232
88319	MOYENMOUTIER	3 089	-193	-1,0%	↑	↓	3 153
88320	NAYEMONT-LES-FOSSES	780	-77	-1,5%	↓	↓	819
88321	NEUFCHATEAU	6 636	+34	+0,1%	↓	↑	6 920
88326	NEUVILLERS-SUR-FAVE	349	+4	+0,2%	=	↑	359
88327	NOMEXY	2 005	-187	-1,4%	↓	↓	2 027
88328	NOMPATELIZE	542	-18	-0,5%	↑	↓	565
88330	NONVILLE	195	-18	-1,4%	↑	↓	197
88331	NONZEVILLE	53	+6	+2,1%	↑	↑	55
88332	NORROY	215	-16	-1,2%	↓	↓	221
88333	NOSSONCOURT	123	+17	+2,7%	↑	↑	124
88334	OELLEVILLE	312	+34	+2,0%	↓	↑	317
88335	OFFROICOURT	154	+3	+0,3%	↑	=	157
88336	OLLAINVILLE	73	+7	+1,8%	↑	↑	74
88338	ORTONCOURT	84	-4	-0,8%	↑	↓	84
88340	PADOUX	499	-19	-0,6%	↑	↓	510
88341	PAIR-ET-GRANDRUPT	508	-54	-1,6%	↑	↓	518
88342	PALLEGNEY	164	-12	-1,1%	↑	↓	167
88343	PAREY-SOUS-MONTFORT	159	+19	+2,3%	↑	↑	163
88344	PARGNY-SOUS-MUREAU	182	0	0,0%	↓	↑	187
88347	PIERREFITTE	118	-7	-0,9%	↑	↓	119
88348	PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE	131	-12	-1,4%	↑	↓	133
88349	PLAINFAING	1 641	-92	-0,9%	↓	↓	1 667

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88350	PLEUVEZAIN	78	-2	-0,4%	↑	↓	81
88351	PLOMBIERES-LES-BAINS	1 604	-188	-1,7%	↓	↓	1 638
88352	POMPIERRE	195	-42	-3,0%	↓	↓	200
88353	PONT-LES-BONFAYS	108	+12	+2,1%	↑	↑	111
88354	PONT-SUR-MADON	185	+22	+2,2%	↑	↑	185
88355	PORTIEUX	1 239	-34	-0,4%	↓	↑	1 260
88357	POUSSAY	685	-30	-0,7%	↓	↓	706
88358	POUXEUX	1 980	-24	-0,2%	↑	↓	2 015
88359	PREY	91	-10	-1,7%	↑	↓	93
88361	PROVENCHERES-ET-COLROY	1 343	-82	-1,0%	=	↓	1 458
88360	PROVENCHERES-LES-DARNEY	153	-25	-2,3%	↓	↓	158
88363	PUNEROT	156	-17	-1,6%	=	↓	161
88364	PUZIEUX	146	-11	-1,2%	=	↓	149
88365	RACECOURT	158	-4	-0,4%	↑	↓	167
88366	RAINVILLE	279	-2	-0,1%	↑	↓	291
88367	RAMBERVILLERS	5 096	-409	-1,2%	↓	↓	5 231
88368	RAMECOURT	191	+21	+2,1%	=	↑	195
88369	RAMONCHAMP	1 889	-119	-1,0%	↓	↓	2 024
88370	RANCOURT	61	+3	+0,9%	↑	=	62
88371	RAON-AUX-BOIS	1 228	-41	-0,5%	↑	↓	1 246
88372	RAON-L'ETAPE	6 205	-217	-0,6%	↓	↓	6 346
88373	RAON-SUR-PLAINE	147	-12	-1,3%	↓	↑	149
88374	RAPEY	23	+2	+1,6%	↑	↑	23
88375	RAVES	471	+21	+0,8%	↑	↑	478
88376	REBEUVILLE	278	+12	+0,8%	↓	↑	285
88377	REGNEVELLE	122	-8	-1,0%	↓	↓	124
88378	REGNEY	96	+8	+1,5%	↑	↑	98
88379	REHAINCOURT	356	+25	+1,3%	↑	↑	362
88380	REHAUPAL	209	+12	+1,0%	↓	↑	211
88381	RELANGES	199	-16	-1,2%	↑	↓	210
88382	REMICOURT	67	-7	-1,6%	↑	↓	68
88383	REMIREMONT	7 691	-83	-0,2%	↓	↑	7 992
88386	REMOMEIX	457	-8	-0,3%	↓	↓	461
88385	REMONCOURT	573	-37	-1,0%	↑	↓	583
88387	REMOVILLE	217	+15	+1,2%	↑	↑	221
88388	RENAUVOID	121	+5	+0,7%	↑	↑	124
88389	REPEL	81	-2	-0,4%	↑	↓	81
88390	ROBECOURT	106	-8	-1,2%	↓	↓	114
88391	ROCHESSON	686	-22	-0,5%	↑	↓	703
88393	ROLLAINVILLE	315	+4	+0,2%	↑	=	324
88394	ROMAIN-AUX-BOIS	51	+4	+1,4%	↓	↑	51
88395	ROMONT	375	+9	+0,4%	↑	↓	383
88400	ROUVRES-EN-XAINTOIS	274	-12	-0,7%	↓	↓	286
88401	ROUVRES-LA-CHETIVE	447	-3	-0,1%	↑	↓	456



Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88402	ROVILLE-AUX-CHENES	370	-34	-1,4%	↑	↓	509
88403	ROZEROTTE	190	-4	-0,3%	↑	↓	192
88404	ROZIERES-SUR-MOUZON	67	-5	-1,2%	↓	↑	68
88406	RUGNEY	134	+22	+3,3%	↑	↑	135
88407	RUPPES	141	+18	+2,4%	↑	↑	144
88408	RUPT-SUR-MOSELLE	3 529	+75	+0,4%	↑	↑	3 597
88409	SAINT-AME	2 146	-48	-0,4%	↑	↓	2 184
88411	SAINT-BASLEMONT	78	-3	-0,6%	↑	↓	79
88412	SAINT-BENOIT-LA-CHIPOTTE	438	-6	-0,2%	↑	↓	447
88413	SAINT-DIE-DES-VOSGES	19 576	-895	-0,7%	↓	↓	20 060
88410	SAINTE-BARBE	272	-12	-0,7%	↓	↓	276
88418	SAINTE-HELENE	456	-28	-1,0%	↑	↓	460
88424	SAINTE-MARGUERITE	2 308	-78	-0,5%	↓	↑	2 377
88415	SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT	3 847	-1	-0,0%	↓	↑	3 927
88416	SAINT-GENEST	135	+3	+0,4%	↓	↑	137
88417	SAINT-GORGON	386	-21	-0,9%	↓	↓	395
88419	SAINT-JEAN-D'ORMONT	119	-13	-1,6%	↓	↓	119
88421	SAINT-JULIEN	109	-15	-2,0%	↓	↓	111
88423	SAINT-LEONARD	1 351	-6	-0,1%	↑	↓	1 373
88425	SAINT-MAURICE-SUR-MORTAGNE	181	-1	-0,1%	↑	↓	186
88426	SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE	1 367	-59	-0,7%	↓	↓	1 403
88427	SAINT-MENGE	129	-4	-0,5%	↓	↑	130
88428	SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE	1 836	-141	-1,2%	↑	↓	1 892
88429	SAINT-NABORD	3 994	-81	-0,3%	↑	↓	4 251
88430	SAINT-OUEN-LES-PAREY	503	+18	+0,6%	↑	↑	516
88431	SAINT-PAUL	165	+30	+3,7%	↑	↑	168
88432	SAINT-PIERREMONT	153	-12	-1,2%	↑	↓	156
88433	SAINT-PRANCHER	76	+1	+0,2%	↑	↓	77
88434	SAINT-REMIMONT	222	-16	-1,1%	↓	↓	226
88435	SAINT-REMY	518	0	0,0%	↑	↓	530
88436	SAINT-STAIL	72	+7	+1,8%	↓	↑	73
88437	SAINT-VALLIER	99	-12	-1,8%	↑	↓	102
88439	SANCHEY	943	+35	+0,6%	↑	↑	979
88440	SANDAUCOURT	168	-19	-1,7%	↑	↓	172
88441	SANS-VALLOIS	128	+3	+0,4%	↑	↓	130
88442	SAPOIS	635	-12	-0,3%	↑	↓	644
88443	SARTES	95	-6	-1,0%	↑	↓	97
88445	SAULCY-SUR-MEURTHE	2 328	-14	-0,1%	↑	↓	2 384
88446	SAULXURES-LES-BULGNEVILLE	250	-12	-0,8%	↓	↓	252
88447	SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	2 517	-204	-1,2%	↓	↑	2 597
88448	SAUVILLE	178	-11	-1,0%	↑	↓	185

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88449	SAVIGNY	187	-9	-0,8%	↓	↓	187
88450	SENAIDE	183	+8	+0,8%	↓	↑	184
88451	SENONES	2 423	-67	-0,4%	↓	↑	2 458
88452	SENONGES	132	+7	+0,9%	↓	↑	132
88453	SERAUMONT	34	-14	-4,9%	↑	↓	34
88454	SERCOEUR	231	-25	-1,6%	↓	↓	241
88455	SERECOURT	98	-27	-3,6%	↓	↓	104
88456	SEROCOURT	84	-14	-2,4%	↓	↓	87
88457	SIONNE	144	-1	-0,1%	=	↓	145
88458	SOCOURT	277	+3	+0,2%	↑	↓	280
88459	SONCOURT	43	-7	-2,3%	=	↓	44
88460	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE	655	+18	+0,5%	↑	↓	668
88461	SURIAUVILLE	215	+2	+0,2%	↑	↓	215
88463	TAINTRUX	1 529	-41	-0,4%	↓	↓	1 571
88464	TENDON	510	-1	-0,0%	↑	↓	517
88465	THAON-LES-VOSGES	8 634	-439	-0,8%	↓	↓	8 848
88466	THEY-SOUS-MONTFORT	129	-8	-1,0%	↓	↓	134
88467	THIEFOSSE	577	-32	-0,9%	↑	↓	592
88469	THIRAU COURT	99	-1	-0,2%	↓	=	103
88472	THUILLIERES	117	-25	-2,9%	↓	↓	121
88473	TIGNECOURT	106	-12	-1,7%	↓	↓	110
88474	TILLEUX	64	-4	-1,0%	↓	↓	64
88475	TOLLAINCOURT	121	-6	-0,8%	↑	↓	126
88476	TOTAINVILLE	119	-14	-1,8%	↑	↓	120
88477	TRAMPOT	97	0	0,0%	↓	↑	98
88478	TRANQUEVILLE-GRAUX	104	+12	+2,2%	↑	↑	105
88479	TREMONZEY	259	+44	+3,4%	↓	↑	263
88480	UBEXY	167	-4	-0,4%	↓	↓	167
88481	URIMENIL	1 340	-15	-0,2%	↑	↓	1 362
88482	URVILLE	56	-8	-2,1%	↓	↓	58
88483	UXEGNEY	2 296	0	0,0%	↑	↓	2 363
88484	UZEMAIN	1 035	-107	-1,6%	↑	↓	1 065
88486	VAGNEY	3 911	-50	-0,2%	↓	↑	4 019
88488	VALFROICOURT	235	-11	-0,7%	↓	↓	240
88489	VALLEROY-AUX-SAULES	253	-23	-1,4%	↑	↓	261
88490	VALLEROY-LE-SEC	178	+15	+1,5%	↑	↑	182
88493	VARMONZEY	24	-7	-3,8%	↓	↓	25
88494	VAUBEXY	121	-6	-0,8%	↓	↓	123
88495	VAUDEVILLE	177	+12	+1,2%	↑	↑	183
88496	VAUDONCOURT	161	-7	-0,7%	↑	↓	164
88497	VAXONCOURT	443	-84	-2,7%	↑	↓	451
88498	VECOUX	858	-34	-0,6%	↑	↓	879
88499	VELOTTE-ET-TATIGNECOURT	160	+11	+1,2%	↑	↑	163
88500	VENTRON	832	-51	-1,0%	↑	↓	846

Code INSEE	Commune	Population municipale 2019	Evolution population en nombre d'habitants de 2013 à 2019	Taux d'évolution annuel de 2013 à 2019	Solde naturel 2013-2019	Solde migratoire 2013-2019	Population totale 2019
88502	VERVEZELLE	133	+3	+0,4%	↓	↑	137
88503	VEXAINCOURT	148	-26	-2,5%	↓	↓	151
88504	VICHEREY	207	+51	+5,4%	↑	↑	211
88505	VIENVILLE	124	-4	-0,5%	↑	↓	126
88506	VIEUX-MOULIN	314	-27	-1,3%	↓	↓	320
88507	VILLERS	200	-27	-2,0%	↓	↓	206
88508	VILLE-SUR-ILLON	541	-2	-0,1%	↓	↑	552
88509	VILLONCOURT	109	-5	-0,7%	↑	↓	110
88510	VILLOTTE	154	0	0,0%	↓	↑	154
88511	VILLOUXEL	86	+5	+1,0%	↓	↑	88
88512	VIMENIL	254	+20	+1,4%	↑	↑	257
88513	VINCEY	2 190	-48	-0,4%	↑	↓	2 216
88514	VIOCOURT	160	+7	+0,8%	↑	↑	167
88515	VIOMENIL	151	+6	+0,7%	↑	↑	153
88516	VITTEL	4 832	-416	-1,3%	↓	↓	4 970
88517	VIVIERS-LE-GRAS	202	+22	+2,0%	↑	↑	205
88518	VIVIERS-LES-OFFROICOURT	37	+12	+8,0%	↑	↑	37
88521	VOMECOURT	259	-23	-1,4%	↑	↓	262
88522	VOMECOURT-SUR-MADON	71	+2	+0,5%	↓	↑	74
88523	VOUXEY	153	-5	-0,5%	=	↓	158
88524	VRECOURT	351	-9	-0,4%	↑	↓	355
88525	VROVILLE	129	-9	-1,1%	↑	↓	131
88526	WISEMBACH	419	+13	+0,5%	↓	↑	429
88527	XAFFEVILLERS	144	-21	-2,1%	↑	↓	146
88528	XAMONTARUPT	156	+8	+0,9%	↑	↑	159
88529	XARONVAL	111	+9	+1,5%	↑	↓	115
88530	XERTIGNY	2 586	-111	-0,7%	↓	↓	2 635
88531	XONRUPT-LONGEMER	1 515	-59	-0,6%	↓	↓	1 565
88532	ZINCOURT	77	-13	-2,4%	↓	↓	81

# NOTE METHODOLOGIQUE

## Les populations légales (définition de l'INSEE)

---

Pour chaque commune, l'INSEE détermine :

- La **population municipale** qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune.

- La **population totale** qui ajoute à la population municipale la population comptée à part. Cette population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune (mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ; les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune : services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires ; personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ; les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune).

La population municipale est « celle qui est utilisée à des fins statistiques », tandis que la population totale est « la plus souvent utilisée pour l'application des dispositions législatives ou réglementaires ».

Les populations légales, qu'elles soient municipales ou totales, sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. (...)

## Comparaisons annuelles

---

La méthodologie de recensement mise en œuvre par l'INSEE permet d'avoir des données statistiques rafraîchies chaque année. Néanmoins, le cycle de recensement s'effectuant en 5 années, les données annuelles sont le fruit d'une extrapolation des données, d'observations et de formules mathématiques.

L'INSEE recommande d'effectuer les comparaisons à la fin des cycles : les données de 2006 à 2010 devaient être comparées à celles de 1999, les données de 2011 avec celles de 2006, celles de 2012 avec celles de 2007, celles de 2013 avec les données de 2008, celles de 2014 avec les données de 2009 et celles de 2015 avec les données de 2010. Depuis 2016, il est possible de comparer les données de deux cycles.

Toutefois, en raison de la situation sanitaire, l'enquête prévue en 2021 a dû être reportée à 2022. De ce fait, pour les cinq prochaines années, il y aura un intervalle de six ans entre deux collectes de recensement.

Ainsi, dans ce document, les évolutions récentes sont donc calculées sur la période 2013-2019.